

**A
N
N
E
X
E
S**

**DEMANDE
DE RESTRUCTURATION
D'UN ELEVAGE DE VOLAILLES
EXISTANT**



Rubrique 3660.a de la Nomenclature des Installations
Classées pour la Protection de l'Environnement

Dossier réalisé par Isabelle Loquet et Dominique Delaunay
Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir
Février 2021

ANNEXES

- Annexe 1 : Récépissés de déclaration au titre des Installations Classées
- Annexe 2 : Etudes de faisabilité économique
- Annexe 3 : Bilan et compte de résultats
- Annexe 4 : Cartes topographiques = relief
- Annexe 5 : Cours d'eau classés BCAE répertoriés par commune du périmètre d'épandage
- Annexe 6 : Cours d'eau permanents répertoriés au sein du périmètre d'épandage
- Annexe 7 : Fiche masse d'eau : FRHR242 : L'Eure de sa source au confluent du ruisseau d'Houdouenne
- Annexe 8 : Evolution 2007-2018 de l'état des cours d'eau Station 04115580 – Huisne à Condeau
- Annexe 9 : Listes et cartes des ZNIEFFS du secteur
- Annexe 10 : Carte localisant les secteurs de milieux humides sur la commune de Sablons sur Huisne
- Annexe 11 : Carte localisant les secteurs de milieux humides sur la commune de Saint Germain des Grois
- Annexe 12 : Listes et cartes des Natura 2000 du secteur
- Annexe 13 : La fiche et les cartes relatives au bassin de vie de Chartres
- Annexe 14 : La fiche et les cartes relatives au bassin de vie du Pays Ornais
- Annexe 15 : Circuits de promenade et randonnées
- Annexe 16 : Dossier de déclaration de forage pour les besoins en eau de l'établissement avicole
- Annexe 17 : Récépissé de la DDCSPP concernant le forage
- Annexe 18 : Emplacements des appâts contre les rongeurs
- Annexe 19 : Convention d'épandage entre la SARL du Brosseron et la SCEA Couvé
- Annexe 20 : Convention d'épandage entre la SARL du Brosseron et la SCEA de la Mansonnière
- Annexe 21 : Convention d'épandage entre la SARL du Brosseron et Florence Auger
- Annexe 22 : Modèle de bordereau de livraison
- Annexe 23 : Analyse du fumier issu de l'élevage de dindes
- Annexe 24 : Analyses de terre
- Annexe 25 : Convention d'épandage entre la SARL du Brosseron et la SCEA Couvé pour l'épandage des eaux usées
- Annexe 26 : Emission d'ammoniac : Calcul de BRS et GEREP
- Annexe 27 : Cartes figurant les natura 2000 + le site de production + le périmètre d'épandage situé en Eure et Loir
- Annexe 28 : Cartes figurant les natura 2000 + le site de production + le périmètre d'épandage situé dans l'Orne

ANNEXE 1

Récépissés de déclaration au titre des
Installations Classées

Récépissé en date du 16 mai 2011



PREFET D'EURE ET LOIR

Direction départementale
de la cohésion sociale
et de la protection des populations

Chartres le : 16/05/2011

Service environnement et nature

Affaire suivie par : Thierry DUMONT
Tél : 02-37-90-37-10
Mail : thierry.dumont@eure-et-loir.gouv.fr

RECEPISSE de DECLARATION

Code de l'Environnement – Livre V – Titre I
relatifs aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

N° de récépissé : 2011/023

N° de dossier : 99/0173

A la date du 6 mai 2011, La SARL du BROSSERON, a effectué conformément aux dispositions du Code de l'Environnement (partie législative) annexées à l'Ordonnance n° 2000-914 du 18 septembre 2000, la déclaration en vue d'exploiter un élevage de volailles de chair, se situant 1 rue du Canal lieu-dit "LE BROSSERON" sur le territoire de la commune de SAINT-ARNOULT-DES-BOIS (28190).

Rubriques	Quantités déclarées
2111 2. Volailles, gibier à plume (activité d'élevage, vente, etc. de) de 20 001 à 30 000 animaux équivalents	29990 volailles

Les documents dont la production est prescrite par la loi précitée et le décret sus indiqué ont été déposés à l'appui de cette déclaration.

Le présent récépissé ne confère au titulaire le droit d'exploiter que sous réserve de la réalisation des conditions générales énumérées à l'extrait du ou des arrêté(s) réglementaire(s) ci-annexé(s).

Le titulaire dudit récépissé est soumis à l'obligation de **contrôle périodique** prévu à l'article L. 512-11 du Code de l'Environnement **dans les 6 mois qui suivent sa mise en service puis tous les 5 ans.**

Conformément aux articles R. 512-66-1 et R. 512-66-2 du code de l'environnement en cas de cessation définitive de l'établissement, le Préfet doit être informé au moins un mois avant cette cessation.

De même, dans le cas d'un changement d'exploitant, le nouvel exploitant devra en faire la déclaration au Préfet dans le mois qui suivra la prise en charge de l'exploitation conformément à l'article R. 512-68 du code précité.

La déclaration cesse de produire effet lorsque, sauf en cas de force majeure, l'installation n'a pas été mise en service dans le délai de trois ans ou lorsque l'installation a été interrompue pendant plus de deux années consécutives (article R. 512-74 du code de l'environnement).

Délais et voies de recours :

A – Recours administratif

Le pétitionnaire peut présenter, dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté :

- un recours gracieux, adressé à M. le Préfet d'Eure-et-Loir, Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, service environnement et nature – 15 place de la République – 28000 CHARTRES,
- un recours hiérarchique, adressé à M. le Ministre de l'écologie, du développement durable des transports et du logement – Direction générale de la prévention des risques – Arche de La Défense – Paroi Nord – 92055 La Défense Cédex.

Le silence gardé par l'administration pendant plus de deux mois sur la demande de recours gracieux ou hiérarchique emporte décision implicite de rejet de cette demande, conformément à l'article R. 421-2 du code de justice administrative.

L'exercice d'un recours administratif ne suspend pas le délai fixé pour la saisine du tribunal administratif.

B – Recours contentieux

Le présent arrêté est soumis à un contentieux de pleine juridiction.

Il peut être déféré au Tribunal Administratif, 28 rue de la Bretonnerie – 45057 ORLEANS Cédex :

- 1) par les demandeurs ou exploitants, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle la décision lui a été notifiée ;
- 2) par les tiers, personnes physiques ou morales, les communes intéressées ou leurs groupements, en raison des inconvénients ou des dangers que le fonctionnement de l'installation présente pour les intérêts mentionnés aux articles L. 211-1 et L. 511-1 du code de l'environnement dans un délai d'un an à compter de la publication ou de l'affichage de ces décisions. Toutefois, si la mise en service de l'installation n'est pas intervenue six mois après la publication ou l'affichage de ces décisions, le délai de recours continue à courir jusqu'à l'expiration d'une période de six mois après cette mise en service.

Tout recours doit être adressé en recommandé avec accusé de réception.

Le présent récépissé n'est délivré que sous réserve des droits des tiers, des servitudes légales pouvant exister sur l'immeuble où l'établissement est installé et notamment des dispositions réglementaires des plans d'aménagement communaux et régionaux **prévues par la législation concernant l'urbanisme.**

Pour la Directrice Départementale,
Le Directeur Adjoint,


Pierre LECOULS

Récépissé en date du 8 juin 2018

Description générale du projet de modification de l'installation :

Système élevage.

L'exploitation se situe au lieudit « 1 rue du Canal - Le Brosseron » sur la commune de Saint Arnoult des Bois.

Actuellement, il existe un atelier avicole pour 29 990 animaux équivalent (soit 29 990 poulets ou 9 996 dindes ou dindons médium). La SARL du Brosseron produira que de la dinde dans ce bâtiment lorsque le nouveau bâtiment sera construit. Elle mettra 10 300 dindes ou dindons médium soit 10 300 emplacements.

A ce bâtiment s'ajoutent 1 citerne de gaz de 1 750 kg chacune et 3 silos d'aliment. L'éleveur installera une fosse septique pour stocker les eaux usées issues du SAS du bâtiment. Cette fosse sera commune au nouveau bâtiment.

La SARL du Brosseron souhaite construire un nouveau bâtiment de volailles de chair sur ce même site. Elle souhaite produire que de la dinde dans ce nouveau bâtiment. Ce bâtiment sera bétonné au sol et donc une fosse sera installée pour récupérer les eaux de lavage ainsi que les eaux usées du SAS. Aussi 1 citerne de gaz de 1 900 kg sera installée ainsi que 3 silos d'aliment. Le nouveau bâtiment aura une capacité de 10 700 dindes au maximum soit 10 700 emplacements.

L'éleveur sollicite un récépissé de déclaration pour 21 000 emplacements dindes médium pour les deux bâtiments. Cette installation sera sous le régime de la déclaration.

La SARL du Brosseron disposera de 2 citernes de gaz d'une capacité totale de 3 650 kg (1 citerne de 1 750 kg et 1 citerne de 1 900 kg).

La SARL du Brosseron stockera 100 m3 de paille dans un bâtiment existant pour l'atelier avicole.

Le fumier issu de l'élevage de volailles sera épandu sur les terres mises à disposition par Mr Couvé Stéphane et la SCEA de la Manssonnière.

Les eaux de lavage et les eaux usées seront épandues sur les terres mises à disposition par Mr Couvé Stéphane.

Sur le site de l'installation, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : Oui Non

Si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Joindre une note précisant l'interaction ("connexité") de la modification avec les installations existantes

- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : Oui Non

3- IMPLANTATION DE L'INSTALLATION

La modification concerne l'implantation de l'installation
(modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux...)

Oui Non

Si oui, le déclarant **peut** joindre à la déclaration les plans suivants :

- **Un plan d'ensemble à jour** accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation **et du projet de modification**. En fonction de l'impact de cette modification, ce plan peut notamment préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés...
- **Un plan de situation du cadastre actualisé** dans un rayon de 100 m autour de l'installation, notamment si le projet de modification impacte l'emprise du site ou le voisinage.

Préciser les modifications apportées concernant l'implantation de l'installation :

Le projet consiste à construire un nouveau poulailler de 1 679 m²: superficie extérieure au lieudit Le Brosseur sur la commune de Saint Arnould des Bois section YS 25. A ce nouveau bâtiment s'ajouteront 1 citerne de gaz, 3 silos d'aliments et une fosse.

5 – MODES D'EXPLOITATION

La modification concerne les modes d'exploitation de l'installation
(évolution des procédés, des rejets, de la gestion des déchets...)

Oui Non

Si oui, préciser les modifications apportées aux modes d'exploitation :

Le sol du nouveau bâtiment sera bétonné et donc les eaux de lavage seront stockées dans une fosse ainsi que les eaux usées produites au niveau du SAS du nouveau bâtiment ainsi que les eaux usées issues du SAS du bâtiment existant.

6 – PRESCRIPTIONS APPLICABLES

Demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :
Si oui, joindre votre demande de modification.

Oui Non

7 – AUTRES MODIFICATIONS

Descriptions éventuelles d'autres modifications :

Le fumier de volailles sera épandu sur les terres mises à disposition par Mr Couvé et par la SCEA de la Manssonière.
Les eaux usées ou souillées seront épandues sur les terres mises à disposition par Mr Couvé Stéphane.

Fait à

le 08/06/2018

Signature du déclarant



PREUVE DE DEPOT N° A-8-N87CWQUN48

**DECLARATION DE LA MODIFICATION D'UNE INSTALLATION CLASSEE
RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION**
Article R512-54-II du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

SARL DU BROSSERON	
1 RUE DU CANAL	
LE BROSSERON	
28190	ST ARNOULT DES BOIS

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON
Rappel réglementaire : si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation existante (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Une note précisant l'interaction de la modification avec les installations existantes a été jointe à la déclaration.

- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON

Demande de modification de certaines prescriptions applicables : OUI
Rappel réglementaire : si oui, cette demande sera soumise à l'avis de l'autorité administrative qui statue par arrêté (article R512-52 du code de l'environnement). L'absence de réponse dans un délai de 3 mois à partir de la réception du dossier et des éventuels compléments vaut refus (décret n° 2014-1273 du 30 octobre 2014).

Installations classées objet de la présente modification :

Numéro de la rubrique de la nomenclature des installations classées	Alinéa	Désignation de la rubrique	Capacité de l'activité	Unité	Régime ¹ (D ou DC)
2111	3	Elevage, vente etc. de volailles	63000	u éq.	D

Rappel réglementaire relatif au contrôle périodique :

Les installations dont les seuils sont précisés dans la nomenclature sous le sigle « DC » (Déclaration avec Contrôle périodique) sont soumises à un contrôle périodique permettant à l'exploitant de s'assurer que ses installations respectent les prescriptions applicables (article R512-55 et suivants du code de l'environnement). Ces contrôles sont effectués à l'initiative et aux frais de l'exploitant par des organismes agréés (article L512-11 du code de l'environnement). La périodicité du contrôle est de 5 ans maximum, sauf cas particulier (article R512-57 du code de l'environnement). Le premier contrôle d'une installation doit avoir lieu dans les six mois qui suivent sa mise en service, sauf situation particulière précisée à l'article R512-58 du code de l'environnement.

Exception : l'obligation de contrôle périodique ne s'applique pas aux installations relevant de la déclaration lorsqu'elles sont incluses dans un établissement qui comporte au moins une installation soumise au régime de l'autorisation ou de l'enregistrement (article R512-55 du code de l'environnement).

Les références des prescriptions générales applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées sont mises à disposition sur le site internet des préfectures concernées par l'implantation des installations :

- prescriptions générales ministérielles²,
- éventuelles prescriptions générales préfectorales.

Rappel réglementaire relatif aux installations soumises au régime de déclaration incluses dans un site qui comporte au moins une installation soumise au régime d'autorisation :

Les prescriptions générales ministérielles sont applicables aux installations soumises au régime de déclaration incluses dans un site qui comporte au moins une installation soumise au régime d'autorisation dès lors que ces installations ne sont pas régies par l'arrêté préfectoral d'autorisation (article R512-50-II du code de l'environnement).

Déclarant :

Date de la déclaration de la modification :

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges :

¹ D : Régime de déclaration, DC : Régime de déclaration avec contrôle périodique.

² Les prescriptions générales ministérielles sont également consultables sur le site internet : <http://www.ineris.fr/aida/>

Récépissé en date du 27 septembre 2019

**DECLARATION DE LA MODIFICATION
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION**
Article R512-54-II du code de l'environnement

1- DECLARANT

Personne morale **Personne physique :** Madame Monsieur

Nom

Raison sociale ou nom et prénoms pour une personne physique

Forme juridique N° SIRET

Pour une personne morale

Le cas échéant

Adresse

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Pays, si le déclarant réside à l'étranger

Province ou région étrangère

Téléphone Portable Fax (facultatif)

Courriel

Signataire de la déclaration (pour une personne morale)

Nom Prénoms

Qualité

2- INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INSTALLATION

N° SIRET

Enseigne ou nom usuel du site

Adresse de l'installation : identique à celle du déclarant (mentionnée ci-dessus)

Si différente :

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Téléphone Portable Fax (facultatif)

Courriel

Description générale du projet de modification de l'installation :

Passage de l'élevage de dindes medium en dindes lourdes avec effectif identique
Sinon aucun changement à la déclaration précédente

Sur le site de l'installation, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : Oui Non

Si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Joindre une note précisant l'interaction ("connexité") de la modification avec les installations existantes

- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : Oui Non

3- IMPLANTATION DE L'INSTALLATION

La modification concerne l'implantation de l'installation
(modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux...)

Oui Non

Si oui, le déclarant **peut** joindre à la déclaration les plans suivants :

- **Un plan d'ensemble à jour** accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation **et du projet de modification**. En fonction de l'impact de cette modification, ce plan peut notamment préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés...
- **Un plan de situation du cadastre actualisé** dans un rayon de 100 m autour de l'installation, notamment si le projet de modification impacte l'emprise du site ou le voisinage.

Préciser les modifications apportées concernant l'implantation de l'installation :

5 – MODES D'EXPLOITATION

La modification concerne les modes d'exploitation de l'installation
(évolution des procédés, des rejets, de la gestion des déchets...)

Oui Non

Si oui, préciser les modifications apportées aux modes d'exploitation :

6 – PRESCRIPTIONS APPLICABLES

Demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :
Si oui, joindre votre demande de modification.

Oui Non

7 – AUTRES MODIFICATIONS

Descriptions éventuelles d'autres modifications :

Fait à

le

Signature du déclarant

**DECLARATION DE LA MODIFICATION D'UNE INSTALLATION CLASSEE
RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION**
Article R512-54-II du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

SARL du Brosseron

1 RUE DU CANAL

LE BROSSERON

28190

ST ARNOULT DES BOIS

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :
Rappel réglementaire : si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation existante (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Une note précisant l'interaction de la modification avec les installations existantes a été jointe à la déclaration.

- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :

Demande de modification de certaines prescriptions applicables :

Rappel réglementaire : si oui, cette demande sera soumise à l'avis de l'autorité administrative qui statue par arrêté (article R512-52 du code de l'environnement). L'absence de réponse dans un délai de 3 mois à partir de la réception du dossier et des éventuels compléments vaut refus (décret n° 2014-1273 du 30 octobre 2014).

Installations classées objet de la présente modification :

Numéro de la rubrique de la nomenclature des installations classées	Alinéa	Désignation de la rubrique	Capacité de l'activité	Unité	Régime ¹ (D ou DC)
2111	3	Elevage, vente etc. de volailles	73500	u éq.	D

Rappel réglementaire relatif au contrôle périodique :

Les installations dont les seuils sont précisés dans la nomenclature sous le sigle « DC » (Déclaration avec Contrôle périodique) sont soumises à un contrôle périodique permettant à l'exploitant de s'assurer que ses installations respectent les prescriptions applicables (article R512-55 et suivants du code de l'environnement). Ces contrôles sont effectués à l'initiative et aux frais de l'exploitant par des organismes agréés (article L512-11 du code de l'environnement). La périodicité du contrôle est de 5 ans maximum, sauf cas particulier (article R512-57 du code de l'environnement). Le premier contrôle d'une installation doit avoir lieu dans les six mois qui suivent sa mise en service, sauf situation particulière précisée à l'article R512-58 du code de l'environnement.

Exception : l'obligation de contrôle périodique ne s'applique pas aux installations relevant de la déclaration lorsqu'elles sont incluses dans un établissement qui comporte au moins une installation soumise au régime de l'autorisation ou de l'enregistrement (article R512-55 du code de l'environnement).

Les références des prescriptions générales applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées sont mises à disposition sur le site internet des préfectures concernées par l'implantation des installations :

- prescriptions générales ministérielles²,
- éventuelles prescriptions générales préfectorales.

Rappel réglementaire relatif aux installations soumises au régime de déclaration incluses dans un site qui comporte au moins une installation soumise au régime d'autorisation :

Les prescriptions générales ministérielles sont applicables aux installations soumises au régime de déclaration incluses dans un site qui comporte au moins une installation soumise au régime d'autorisation dès lors que ces installations ne sont pas régies par l'arrêté préfectoral d'autorisation (article R512-50-II du code de l'environnement).

Déclarant :

Date de la déclaration de la modification :

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges :

¹ D : Régime de déclaration, DC : Régime de déclaration avec contrôle périodique.

² Les prescriptions générales ministérielles sont également consultables sur le site internet : <http://www.ineris.fr/aida/>

ANNEXE 2

Etudes de faisabilité économique

Scénario 1

Production uniquement de poulets



Etude Prévisionnelle de production avicole

Espèce Poulets	
Surface du bâtiment en m2	2 928
Nombre de lots par An	7,77
Nombre de volaille par lot Bât1	34 622
Nombre de volailles par lot Bât 2	37 185
Mortalités	7%
Prix	
Prix du sujet d'1 jour	0,339
Prix moyen d'aliment au Kg	0,449
Prix de reprise au kg vif	1,15 €
Performances de l'élevage	
Poids moyen des animaux sortis en kg	1,828
Indice de consommation moyen bât 1	1,615
Indice de consommation moyen bât 2	1,615
Durée moyenne d'un lot en jour	33
Marge pour les deux bâtiments :	
Marge PA / LOT/2 bât	27 523,20 €
Marge PA / LOT / m2	9,40 €
Marge PA / AN	213 855,26 €
Marge PA/AN/m2	73,04 €

Ces chiffres sont basés sur des moyennes de production de Mr Couvé, le tableur prix peut être évolutif

Scénario 2

Production uniquement de dindes



Etude Prévisionnelle de production avicole

Espèce Dindes	
Surface du bâtiment en m2	2 928
Nombre de lots par An	2,55
Nombre de volaille par lot Bât1	11 251
Nombre de volailles par lot Bât 2	12 084
Mortalité	5,24%
Tarifs	
Prix du sujet d'1 jour	1,4
Prix moyen d'aliment au Kg	0,45
Prix de reprise au kg vif	1,51 €
Performances élevages	
Poids moyen des animaux sortis en kg	12,07
Indice de consommation moyen bât 1	2,258
Indice de consommation moyen bât 2	
Durée moyenne d'un lot en jour	0
Marge pour les deux bâtiments :	
Marge PA / LOT/2 bât	99 150,38 €
Marge PA / LOT / m2	33,86 €
Marge PA / AN	252 833,47 €
Marge PA/AN/m2	86,35 €

Ces chiffres sont basés sur des moyennes de production de Mr Couvé, le tableur prix peut être évolutif

Scénario 3
Production de dindes
et des poulets dérochés dans le bâtiment V1

Etude Prévisionnelle de production avicole

Espèce Dindes / Poulets		Espèce Dindes	
Surface du bâtiment 1 en m2	1 420	Surface du bâtiment 2 en m2	1 508
Nombre de lots par An	2,55	Nombre de lots par An	2,55
Nombre de dindes par lot Bât 1	11 251	Nombre de volailles par lot Bât 2	12 084
Nombre de poulets par lot Bât 1	34 622	Mortalités	5%
Mortalité Dindes	5,24%	Prix Dindes	1,4
Mortalité poulets	6,67%	Prix du sujet d'1 jour	0,45
Prix Dindes	1,4	Prix moyen d'aliment au Kg	1,51 €
Prix du sujet d'1 jour	0,45	Prix de reprise au kg vif	
Prix moyen d'aliment au Kg	1,51 €		
Prix de reprise au kg vif	0,339		
Prix Poulets	0,449		
Prix du sujet d'1 jour	1,15 €		
Prix moyen d'aliment au Kg			
Prix de reprise au kg vif			
Performances élevages		Performances élevages	
Poids moyen des dindes sortis en kg	12,07	Poids moyen des dindes sortis en kg	12,07
Indice de consommation moyen dindes	2,26	Indices de consommation moyen dindes	2,26
Poids moyen des poulets sortis en kg	1,828		
Indice de consommation moyen poulets	1,615		
Marge pour bâtiment 1 :		Marge pour bâtiment 2 :	
Marge PA / LOT/dindes	47 681,04 €	Marge PA / LOT	51 421,00 €
Marge PA / LOT / poulets	13 360,00 €	Marge PA / LOT / m2	34,10 €
Marge PA / LOT / m2	42,99 €	Marge PA / AN	131 123,55 €
Marge PA / AN	155 654,65 €	Marge PA/ AN / M2	86,95 €
Marge PA/AN/m2	109,62 €		

Ces chiffres sont basés sur des moyennes de production de Mr Couvé, le tableur prix peut être évolutif

Scénario 4
Production de dindes
et des poulets dérochés dans le bâtiment V2

Etude Prévisionnelle de production avicole

Espèce Dindes / Poulets		Espèce Dindes	
Surface du bâtiment 2 en m2	1 508	Surface du bâtiment 1 en m2	1 420
Nombre de lots par An	2,55	Nombre de lots par An	2,55
Nombre de dindes par lot Bât 2	12 024	Nombre de volailles par lot Bât 2	11 251
Nombre de poulets par lot Bât 2	37 185	Mortalités	5%
Mortalité Dindes	5,24%	Prix Dindes	
Mortalité poulets	6,67%	Prix du sujet d'1 jour	1,40 €
Prix Dindes		Prix moyen d'aliment au Kg	0,45 €
Prix du sujet d'1 jour	1,40 €	Prix de reprise au kg vif	1,51 €
Prix moyen d'aliment au Kg	0,45 €	Prix Poulets	
Prix de reprise au kg vif	1,51 €	Prix du sujet d'1 jour	0,339
Prix Poulets		Prix moyen d'aliment au Kg	0,449
Prix du sujet d'1 jour	0,339	Prix de reprise au kg vif	1,15 €
Prix moyen d'aliment au Kg	0,449	Performances élevages	
Prix de reprise au kg vif	1,15 €	Poids moyen des dindes sortis en kg	12,07
Performances élevages		Indice de consommation moyen dindes	2,26
Poids moyen des dindes sortis en kg	12,07	Poids moyen des poulets sortis en kg	1,828
Indice de consommation moyen dindes	2,26	Indice de consommation moyen poulets	1,615
Poids moyen des poulets sortis en kg	1,828	Marge pour bâtiment 2 :	
Indice de consommation moyen poulets	1,615	Marge PA / LOT/dindes	51 421,20 €
Marge pour bâtiment 2 :		Marge PA / LOT / poulets	14 368,91 €
Marge PA / LOT/dindes	51 421,20 €	Marge PA / LOT / m2	43,63 €
Marge PA / LOT / poulets	14 368,91 €	Marge PA / AN	167 764,78 €
Marge PA / LOT / m2	43,63 €	Marge PA/AN/m2	111,25 €
Marge PA / AN	167 764,78 €		
Marge PA/AN/m2	111,25 €		
		Marge pour bâtiment 1 :	
		Marge PA / LOT	47 681,04 €
		Marge PA / LOT / m2	33,58 €
		Marge PA / AN	121 586,65 €
		Marge PA/ AN / M2	85,62 €

Ces chiffres sont basés sur des moyennes de production de Mr Couvé, le tableur prix peut être évolutif

ANNEXE 3

Bilan et compte de résultats

S.A.R.L. du BROSSERON

COUVE STEPHANE

1 Rue du canal

28190 ST ARNOULT DES BOIS

Comptes annuels du : 01/01/2019 au 31/12/2019

APE : 0147Z

SIRET : 53065027400018

CBL EXPERTS

52 RUE DES ARTISANS
28630 MORANCEZ

Tél : 0237256100 Fax : 0237256129

Email : cbl@fiteco.com

Sommaire

Attestation

Attestation/Rapport

3

Présentation du Bilan et du Compte de résultat

Bilan - Actif

5

Bilan - Passif

6

Compte de Résultat

7

Détail des comptes

Bilan Actif détaillé

10

Bilan Passif détaillé

12

Compte de Résultat détaillé

13

Analyse trésorerie

16

Analyse économique et financière

S.I.G. détaillé

19

Tableau des résultats sur 5 ans

21

En Euro

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

S.A.R.L. du BROSSERON
Pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	1 223 707,88 €
Chiffre d'affaires	202 057,90 €
Résultat net comptable	4 553,63 €

QUINEAU Eric,
Directeur Associé.

Fait à MORANCEZ,
Le 08/06/2020.

BOURBON Philippe,
Expert-comptable.

PRÉSENTATION DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

En Euro

ACTIF	Valeurs au 31/12/19			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/12/18
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	63 545,11	2 247,79	61 297,32	
Constructions	408 502,92	97 403,17	311 099,75	121 445,99
Installations tech., matériel et outillages industriels	67 442,70	22 798,60	44 644,10	12 500,06
Autres immobilisations corporelles	695 784,41	141 278,40	554 506,01	176 890,63
Immobilisations corporelles en cours				11 680,61
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	100,00		100,00	
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 235 375,14	263 727,96	971 647,18	322 517,29
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 000,00		1 000,00	1 200,00
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 558,64		12 558,64	840,00
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	77 978,68		77 978,68	30 086,00
Autres créances (3)	63 154,42		63 154,42	10 892,35
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	89 125,24		89 125,24	20 282,48
Charges constatées d'avance (3)	8 243,72		8 243,72	138,84
TOTAL ACTIF CIRCULANT	252 060,70		252 060,70	63 439,67
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 487 435,84	263 727,96	1 223 707,88	385 956,96

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 0)	5 000,00	5 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	500,00	500,00
Réerves statutaires ou contractuelles		
Réerves réglementées		
Autres réserves	49 826,28	40 626,88
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	4 553,63	9 199,40
SITUATION NETTE	59 879,91	55 326,28
Subventions d'investissement	9 452,43	17 602,44
Provisions réglementées		55,99
TOTAL CAPITAUX PROPRES	69 332,34	72 984,71
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 095 641,30	273 578,55
Emprunts et dettes financières diverses (3)	24 473,55	827,80
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	25 466,80	35 146,30
Dettes fiscales et sociales	8 793,89	3 419,60
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 154 375,54	312 972,25
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	1 223 707,88	385 956,96
(1) Dont à plus d'un an	812 623,69	232 267,11
(1) Dont à moins d'un an	341 751,85	80 705,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	210 397,46	
(3) Dont emprunts participatifs		

En Euro

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Production vendue (biens et services)	202 057,90	129 188,71	72 869,19	56,41
Montant net du chiffre d'affaires	202 057,90	129 188,71	72 869,19	56,41
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	3 631,96	-1 657,00	5 288,96	-319,19
Autres produits	2,89	3 539,26	-3 536,37	-99,92
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	205 692,75	131 070,97	74 621,78	56,93
Charges d'exploitation				
Achats de matières premières et autres approvis.	6 060,20	3 173,75	2 886,45	90,95
Variation de stocks	200,00	-134,70	334,70	-248,48
Autres achats et charges externes	84 473,16	57 261,32	27 211,84	47,52
Impôts, taxes et versements assimilés	112,00	371,00	-259,00	-69,81
Salaires et traitements	41 695,41	18 000,00	23 695,41	131,64
Charges sociales	4 397,46		4 397,46	
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	64 127,35	30 720,37	33 406,98	108,75
Autres charges	632,66	2 418,62	-1 785,96	-73,84
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	201 698,24	111 810,36	89 887,88	80,39
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 994,51	19 260,61	-15 266,10	-79,26
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés		815,88	-815,88	-100,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		815,88	-815,88	-100,00
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	14 792,88	10 474,83	4 318,05	41,22
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	14 792,88	10 474,83	4 318,05	41,22
RÉSULTAT FINANCIER	-14 792,88	-9 658,95	-5 133,93	53,15
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-10 798,37	9 601,66	-20 400,03	-212,46
Produits exceptionnels				
Sur opérations en capital	16 100,01	900,01	15 200,00	
Reprises sur prov., dépréciations et transf. de charges	55,99	45,72	10,27	22,46
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 156,00	945,73	15 210,27	
Charges exceptionnelles				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		55,99	-55,99	-100,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		55,99	-55,99	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	16 156,00	889,74	15 266,26	
Impôt sur les bénéfices	804,00	1 292,00	-488,00	-37,77

COMPTE DE RÉSULTAT

6610629 - S.A.R.L. du BROSSERON

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
TOTAL DES PRODUITS	221 848,75	132 832,58	89 016,17	67,01
TOTAL DES CHARGES	217 295,12	123 633,18	93 661,94	75,76
Bénéfice ou Perte	4 553,63	9 199,40	-4 645,77	-50,50

DÉTAIL DES COMPTES

En Euro

ACTIF	Valeurs nettes au	Valeurs nettes au	Variation	
	31/12/19	31/12/18	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	61 297,32		61 297,32	
2120000000 AGENC. & AMENAGT DE TERRAIN	63 545,11		63 545,11	
2812000000 AMORT.AGENC.TERRAINS	-2 247,79		-2 247,79	
Constructions	311 099,75	121 445,99	189 653,76	156,16
2131000000 BATIMENTS	408 502,92	196 546,92	211 956,00	107,84
2813100000 AMORT. BATIMENTS	-97 403,17	-75 100,93	-22 302,24	-29,70
Installations tech., matériel et outillages indus.	44 644,10	12 500,06	32 144,04	257,15
2151200000 INSTALLATION D'IRRIGATION	6 576,11	6 576,11		
2151300000 INSTALLATION DE STOCKAGE	4 700,00	1 600,00	3 100,00	193,75
2154000000 MATERIEL INDUSTRIEL	48 015,73	37 415,73	10 600,00	28,33
2155000000 OUTILLAGE	8 150,86	1 747,61	6 403,25	366,40
2815120000 AMORT. INSTAL. D'IRRIGATION	-783,86	-126,25	-657,61	-520,88
2815130000 AMORT. INSTAL. DE STOCKAGE	-2 046,77	-1 600,00	-446,77	-27,92
2815400000 AMORT. MATERIEL D'EXPLOITATION	-17 604,46	-31 365,53	13 761,07	43,87
2815500000 AMORT. OUTILLAGE	-2 363,51	-1 747,61	-615,90	-35,24
Autres immobilisations corporelles	554 506,01	176 890,63	377 615,38	213,47
2181000000 AMENAGEMENTS CONSTRUCT POULAIL	300 822,54	141 847,65	158 974,89	112,07
2181100000 PHOTOVOLTAIQUES	394 961,87	142 103,27	252 858,60	177,94
2818100000 AMORT. INSTALLATIONS GENERALES	-92 363,14	-71 093,51	-21 269,63	-29,92
2818110000 AMORT PHOTOVOLTAIQUE	-48 915,26	-35 966,78	-12 948,48	-36,00
Immobilisations corporelles en cours		11 680,61	-11 680,61	-100,00
2310000000 IMMOBILI CORP EN COURS HBV		11 680,61	-11 680,61	-100,00
Immobilisations financières (2)				
Autres titres immobilisés	100,00		100,00	
2715300000 PARTS BANQUE POPULAIRE	100,00		100,00	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	971 647,18	322 517,29	649 129,89	201,27
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	1 000,00	1 200,00	-200,00	-16,67
3019000000 DIVERS APPROV	1 000,00	1 200,00	-200,00	-16,67
Avances et acomptes versés sur commandes	12 558,64	840,00	11 718,64	
4091000000 FOURN.AVANCES & ACPT	12 558,64	840,00	11 718,64	
Créances (3)				
Créances Clients et comptes rattachés (3)	77 978,68	30 086,00	47 892,68	159,19
Autres (3)	63 154,42	10 892,35	52 262,07	479,81
4456201000 TVA DED IMMOBILISATIONS TN	330,00		330,00	
4456260000 TVA / IMMOS A 20%		2 336,12	-2 336,12	-100,00
4456600000 TVA/AUTR.BIENS SERV. DED.	455,29	1 352,14	-896,85	-66,33
4456700000 CREDIT DE TVA A REPORTER	2 090,00	1 415,00	675,00	47,70
4457150000 TVA COLLECTEE A 10%		659,09	-659,09	-100,00
4458600000 TAX CHIFF D'AFF SUR FACTUR N P	279,13	130,00	149,13	114,72
4671000000 SCEA MANSONNIERE		5 000,00	-5 000,00	-100,00
4674000000 COUVE STEPHANE EXPLOITATION	60 000,00		60 000,00	
Disponibilités	89 125,24	20 282,48	68 842,76	339,42
5121010000 CREDIT AGRICOLE	83 927,38		83 927,38	
5121040000 BANQUE POPULAIRE	5 197,86		5 197,86	
5122000000 BANQUE POPULAIRE		14 609,12	-14 609,12	-100,00
5126000000 CREDIT AGRICOLE		5 673,36	-5 673,36	-100,00

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

6610629 - S.A.R.L. du BROSSERON

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

ACTIF	Valeurs nettes au	Valeurs nettes au	Variation	
	31/12/19	31/12/18	en valeur	en %
Charges constatées d'avance (3)	8 243,72	138,84	8 104,88	
4860000000 CH.CONSTATEES D'AV.	8 243,72	138,84	8 104,88	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	252 060,70	63 439,67	188 621,03	297,32
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 223 707,88	385 956,96	837 750,92	217,06

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	5 000,00	5 000,00		
1010100000 CAPITAL COUVE STEPHANE	4 950,00	4 950,00		
1010200000 CAPITAL MARCOU CLEMENCE	50,00	50,00		
Réserves				
Réserve légale	500,00	500,00		
1061000000 RESERVE LEGALE	500,00	500,00		
Autres réserves	49 826,28	40 626,88	9 199,40	22,64
1068000000 AUTRES RESERVES	49 826,28	40 626,88	9 199,40	22,64
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	4 553,63	9 199,40	-4 645,77	-50,50
SITUATION NETTE	59 879,91	55 326,28	4 553,63	8,23
Subventions d'investissement	9 452,43	17 602,44	-8 150,01	-46,30
1310000000 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	16 200,00	23 450,00	-7 250,00	-30,92
1391000000 SUBV.INVEST.INSC.RESULTAT	-6 747,57	-5 847,56	-900,01	-15,39
Provisions réglementées		55,99	-55,99	-100,00
1450000000 AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		55,99	-55,99	-100,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	69 332,34	72 984,71	-3 652,37	-5,00
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	1 095 641,30	273 578,55	822 062,75	300,49
1642010000 EMPRUNT CREDIT AGRICOLE	826 391,71	271 600,59	554 791,12	204,27
1642020000 EMPRUNT SOCIETE RICHARD	54 867,69		54 867,69	
1688000000 INTERÊT COURUS	3 984,44	1 977,96	2 006,48	101,44
5190000000 CONCOURS BANCAIRES COURANTS	210 397,46		210 397,46	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	24 473,55	827,80	23 645,75	
4551010000 C/C COUVE STEPHANE	24 473,55	827,80	23 645,75	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 466,80	35 146,30	-9 679,50	-27,54
Dettes fiscales et sociales	8 793,89	3 419,60	5 374,29	157,16
4210000000 REMUNERATIONS DUES	2 217,29		2 217,29	
4440000000 ETAT IS A PAYER	804,00	1 292,00	-488,00	-37,77
4457160000 TVA COLLECTEE A 20%		707,60	-707,60	-100,00
4458700000 TAX CHIFF D'AFF SUR FACT ETABL	5 772,60	1 420,00	4 352,60	306,52
TOTAL DETTES	1 154 375,54	312 972,25	841 403,29	268,84
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 223 707,88	385 956,96	837 750,92	217,06
(1) Dont à plus d'un an	812 623,69	232 267,11		
(1) Dont à moins d'un an	341 751,85	80 705,00		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créd. de banques	210 397,46			

En Euro

	Du 01/01/19	% CA	Du 01/01/18	% CA	Variation	
	Au 31/12/19		Au 31/12/18		en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Production vendue (biens et services)	202 057,90	100,00	129 188,71	100,00	72 869,19	56,41
7031000000 PRODUITS VEGETAUX TRANSFORME			10 200,00	7,90	-10 200,00	-100,00
7032000000 PROD. ANIM. TRANSFO.	8 250,00	4,08			8 250,00	
7061100000 PRESTATIONS SERVICES 20%			5 925,43	4,59	-5 925,43	-100,00
7062000000 FACONNAGES POULETS 10%			29 798,29	23,07	-29 798,29	-100,00
7063000000 FACONNAGES DINDES 10%	173 302,56	85,77	66 980,64	51,85	106 321,92	158,74
7088100000 VENTE PRODUCTION ELECTRICITE	20 505,34	10,15	16 284,35	12,61	4 220,99	25,92
Montant net du chiffre d'affaires	202 057,90	100,00	129 188,71	100,00	72 869,19	56,41
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges	3 631,96	1,80	-1 657,00	-1,28	5 288,96	-319,19
7910000000 TRANSF.CHARGES EXPL.	3 631,96	1,80	-1 657,00	-1,28	5 288,96	-319,19
Autres produits	2,89		3 539,26	2,74	-3 536,37	-99,92
7580000000 PRODUIT DIVER DE GEST COURANTE	2,89		3 539,26	2,74	-3 536,37	-99,92
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	205 692,75	101,80	131 070,97	101,46	74 621,78	56,93
Charges d'exploitation						
Achats de mat. premières et autres appro.	6 060,20	3,00	3 173,75	2,46	2 886,45	90,95
6014010000 ALIMENTS POULETS	3 883,45	1,92	183,75	0,14	3 699,70	
6027000000 LITIERES	4 176,75	2,07	2 990,00	2,31	1 186,75	39,69
6090000000 RAB.REMISE OBTENUS SUR ACHATS	-2 000,00	-0,99			-2 000,00	
Variation de stocks	200,00	0,10	-134,70	-0,10	334,70	248,48
6031900000 VAR. STOCKS DIVERS APPROX	200,00	0,10	-134,70	-0,10	334,70	248,48
Autres achats et charges externes	84 473,16	41,81	57 261,32	44,32	27 211,84	47,52
6041000000 ACHATS DINDES	1 305,60	0,65			1 305,60	
6051000000 ACH.TRAV.PROD.VEGET.			476,00	0,37	-476,00	-100,00
6054000000 ACH.TRAV.PROD.ANIM.	7 346,45	3,64	7 944,43	6,15	-597,98	-7,53
6061000000 EAU	1 000,00	0,49	2 000,00	1,55	-1 000,00	-50,00
6062000000 GAZ	17 403,57	8,61	9 198,26	7,12	8 205,31	89,21
6063000000 ELECTRICITE	7 276,59	3,60	5 947,04	4,60	1 329,55	22,36
6064000000 CARBURANTS ET LUBRIFIANTS	83,45	0,04	112,10	0,09	-28,65	-25,56
6066000000 FOURN.ENTR.& P.EQUIP	2 364,96	1,17	2 488,60	1,93	-123,64	-4,97
6068010000 PDTS VETERINAIRES	11 746,87	5,81	9 326,35	7,22	2 420,52	25,95
6068100000 FOURNITURES DE BUREAU	68,91	0,03			68,91	
6131010000 LOYERS POULAILLER			1 650,00	1,28	-1 650,00	-100,00
6132000000 LOCATIONS MATERIELS	5 342,72	2,64	876,72	0,68	4 466,00	509,40
6153100000 ENTR. REP. BATIMENTS	2 211,61	1,09	1 350,56	1,05	861,05	63,76
6155400000 ENTRETIEN MATERIEL	3 079,92	1,52	1 456,45	1,13	1 623,47	111,47
6160000000 PRIMES D'ASSURANCES	7 066,41	3,50	6 011,94	4,65	1 054,47	17,54
6168000000 A.D.I.	2 140,43	1,06	486,16	0,38	1 654,27	340,27
6170000000 ETUDES & RECHERCHES	335,40	0,17	314,61	0,24	20,79	6,61
6183000000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	79,34	0,04	19,83	0,02	59,51	300,10
6226000000 HONORAIRES	700,00	0,35	2 250,00	1,74	-1 550,00	-68,89
6226100000 HONORAIRES COMPTABLE	2 657,00	1,31			2 657,00	
6228000000 DIVERS			2 850,00	2,21	-2 850,00	-100,00
6251000000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 187,03	0,59	1 130,50	0,88	56,53	5,00
6257000000 RECEPTIONS	351,06	0,17			351,06	
6262000000 TELEPHONE	287,79	0,14	413,17	0,32	-125,38	-30,35
6270000000 SERV.BANCAIRES	728,05	0,36	232,22	0,18	495,83	213,52
6271000000 FRAIS CAUTION GARANTIE	7 950,00	3,93			7 950,00	
6272000000 COMMISSI & FRAIS EMISS EMPRUNT	1 700,00	0,84			1 700,00	
6278000000 SERVICES BANCAIRES ET ASS			431,38	0,33	-431,38	-100,00
6280000000 DIVERS	60,00	0,03	295,00	0,23	-235,00	-79,66

En Euro

	Du 01/01/19 Au 31/12/19		Du 01/01/18 Au 31/12/18		Variation	
		% CA		% CA	en valeur	en %
Impôts, taxes et versements assimilés	112,00	0,06	371,00	0,29	-259,00	-69,81
6358000000 AUTRES DROITS	112,00	0,06	371,00	0,29	-259,00	-69,81
Salaires et traitements	41 695,41	20,64	18 000,00	13,93	23 695,41	131,64
6411000000 SALAIRES PERMANENTS	23 695,41	11,73			23 695,41	
6441300000 REMUNERATION DES ASSOCIES	18 000,00	8,91	18 000,00	13,93		
Charges sociales	4 397,46	2,18			4 397,46	
6451000000 COTISATION MSA	4 397,46	2,18			4 397,46	
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	64 127,35	31,74	30 720,37	23,78	33 406,98	108,75
6811200000 DOT.AMORT.IMMO.CORPO.	64 127,35	31,74	30 720,37	23,78	33 406,98	108,75
Autres charges	632,66	0,31	2 418,62	1,87	-1 785,96	-73,84
6540000000 PERTES/CREANCES IRR.			2 416,87	1,87	-2 416,87	-100,00
6580000000 CH.DIV.GEST.COURANTE	632,66	0,31	1,75		630,91	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	201 698,24	99,82	111 810,36	86,55	89 887,88	80,39
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 994,51	1,98	19 260,61	14,91	-15 266,10	-79,26
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
Autres intérêts et produits assimilés			815,88	0,63	-815,88	-100,00
7680000000 AUTRES PROD.FINANC.			815,88	0,63	-815,88	-100,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			815,88	0,40	-815,88	-100,00
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	14 792,88	7,32	10 474,83	5,18	4 318,05	41,22
6612000000 INTERETS DES EMPRUNTS	14 221,10	7,04	10 401,69	5,15	3 819,41	36,72
6613000000 INTERETS COURT TERME	332,71	0,16			332,71	
6618000000 AGIOS BANCAIRES	239,07	0,12	73,14	0,04	165,93	226,87
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	14 792,88	7,32	10 474,83	5,18	4 318,05	41,22
RÉSULTAT FINANCIER	-14 792,88	-7,32	-9 658,95	-7,48	-5 133,93	-53,15
RÉSULTAT COURANT	-10 798,37	-5,34	9 601,66	7,43	-20 400,03	-212,46
Produits exceptionnels						
Sur opérations en capital	16 100,01	7,97	900,01	0,70	15 200,00	
7752000000 IMMO CORPORELLES HBV	15 200,00	7,52			15 200,00	
7770000000 QUOTE-PART SUBV.INV.	900,01	0,45	900,01	0,70		
Reprises sur prov., dépréciations et transf. de charges	55,99	0,03	45,72	0,04	10,27	22,46
7872500000 AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	55,99	0,03	45,72	0,04	10,27	22,46
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 156,00	8,00	945,73	0,73	15 210,27	
Charges exceptionnelles						
Dotations amortissements, dépréciations, provisions			55,99	0,04	-55,99	-100,00
6872500000 DOT.AMORT.DEROGAT.			55,99	0,04	-55,99	-100,00

En Euro

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation	
					en valeur	en %
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES			55,99	0,04	-55,99	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	16 156,00	8,00	889,74	0,69	15 266,26	
Impôt sur les bénéfices	804,00	0,40	1 292,00	1,00	-488,00	-37,77
695000000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	804,00	0,40	1 292,00	1,00	-488,00	-37,77
TOTAL DES PRODUITS	221 848,75	109,79	132 832,58	102,82	89 016,17	67,01
TOTAL DES CHARGES	217 295,12	107,54	123 633,18	95,70	93 661,94	75,76
Bénéfice ou Perte	4 553,63	2,25	9 199,40	7,12	-4 645,77	-50,50

En Euro

■ L'EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) EST DE

65 119,67

Compte tenu des variations d'inventaire :

- * des stocks de produits, en-cours
- * des stocks d'approvisionnement
- * des stocks de marchandises

-
+ 200,00
+

Compte tenu des autres produits et charges de gestion courantes

+ 3 002,19

■ L'APPORT D'ARGENT DE L'EXPLOITATION A ÉTÉ DE

(Ventes - achats d'exploitation)

68 321,86

100 %

FLUX FINANCIERS	Sorties	Entrées
Produits financiers, Agios, Intérêts C.T.	239,07	
Intérêts des emprunts	14 553,81	
Remboursement capital	43 905,79	
TOTAL ANNUITÉS ET AGIOS	58 698,67	
Achats d'immobilisations		
* Incorporelles		
* Corporelles	713 787,24	
* Financières	100,00	
Cessions d'immobilisations		15 830,00
Emprunts nouveaux		653 564,60
Subventions d'investissement		
TOTAL INVESTISSEMENTS - FINANCEMENTS	713 887,24	669 394,60
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total des apports des associés		23 645,75
TOTAL APPORTS/PRÉLÈVEMENTS NET DES ASSOCIÉS		23 645,75
IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS ET PARTICIPATION	804,00	
TOTAL GÉNÉRAL	773 389,91	761 362,21

-58 698,67

86 %

-44 492,64

65 %

23 645,75

-35 %

-804,00

1 %

Variation de trésorerie nette globale

-12 027,70

Cette variation de trésorerie nette globale se traduit par :

- Une dégradation des disponibilités de -143 561,18
- Une augmentation des créances de 119 978,27



ANALYSE TRÉSORERIE

6610629 - S.A.R.L. du BROSSERON

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

En Euro

Une diminution des dettes fournisseurs et dettes à court terme de -4 305,21

**ANALYSE ÉCONOMIQUE ET
FINANCIÈRE**

En Euro

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Variation N / N-1 en valeur en %	
CHIFFRE D'AFFAIRES	202 057,90	129 188,71	127 778,72	72 869,19	56
MARGE COMMERCIALE					
Production vendue (biens et services)	202 057,90	129 188,71	127 778,72	72 869,19	56
7031000000 PRODUITS VEGETAUX TRANSFORMES		10 200,00	10 200,00	-10 200,00	-100
7032000000 PROD. ANIM. TRANSFO.	8 250,00			8 250,00	
7061100000 PRESTATIONS SERVICES 20%		5 925,43	5 595,67	-5 925,43	-100
7062000000 FACONNAGES POULETS 10%		29 798,29	80 499,73	-29 798,29	-100
7063000000 FACONNAGES DINDES 10%	173 302,56	66 980,64	13 409,00	106 321,92	159
7088000000 AUTRES PR.ACT.ANNEE			976,80		
7088100000 VENTE PRODUCTION ELECTRICITE	20 505,34	16 284,35	17 097,52	4 220,99	26
PRODUCTION DE L'EXERCICE	202 057,90	129 188,71	127 778,72	72 869,19	56
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	202 057,90	129 188,71	127 778,72	72 869,19	56
- Matières premières	6 260,20	3 039,05	3 931,89	3 221,15	106
6014010000 ALIMENTS POULETS	3 883,45	183,75	470,19	3 699,70	
6027000000 LITIERS	4 176,75	2 990,00	3 589,00	1 186,75	40
6031900000 VAR. STOCKS DIVERS APPROX	200,00	-134,70	-127,30	334,70	-248
6090000000 RAB.REMISE OBTENUS SUR ACHATS	-2 000,00			-2 000,00	
- Sous-traitance (directe)	8 652,05	8 420,43	4 818,63	231,62	3
6041000000 ACHATS DINDES	1 305,60			1 305,60	
6051000000 ACH.TRAV.PROD.VEGET.		476,00		-476,00	-100
6054000000 ACH.TRAV.PROD.ANIM.	7 346,45	7 944,43	4 818,63	-597,98	-8
MARGE DE PRODUCTION	187 145,65	117 729,23	119 028,20	69 416,42	59
MARGE BRUTE TOTALE	187 145,65	117 729,23	119 028,20	69 416,42	59
- Autres achats	39 944,35	29 072,35	37 510,94	10 872,00	37
6061000000 EAU	1 000,00	2 000,00	2 000,00	-1 000,00	-50
6062000000 GAZ	17 403,57	9 198,26	18 228,36	8 205,31	89
6063000000 ELECTRICITE	7 276,59	5 947,04	5 053,86	1 329,55	22
6064000000 CARBURANTS ET LUBRIFIANTS	83,45	112,10		-28,65	-26
6066000000 FOURN.ENTR.& P.EQUIP	2 364,96	2 488,60	2 865,70	-123,64	-5
6068010000 PDTS VETERINAIRES	11 746,87	9 326,35	9 363,02	2 420,52	26
6068100000 FOURNITURES DE BUREAU	68,91			68,91	
- Charges externes	35 876,76	19 768,54	18 243,70	16 108,22	81
6131010000 LOYERS POULAILLER		1 650,00	1 650,00	-1 650,00	-100
6132000000 LOCATIONS MATERIELS	5 342,72	876,72	257,06	4 466,00	509
6153100000 ENTR. REP. BATIMENTS	2 211,61	1 350,56	271,90	861,05	64
6155400000 ENTRETIEN MATERIEL	3 079,92	1 456,45	4 475,17	1 623,47	111
6160000000 PRIMES D'ASSURANCES	7 066,41	6 011,94	5 910,57	1 054,47	18
6168000000 A.D.I.	2 140,43	486,16	618,44	1 654,27	340
6170000000 ETUDES & RECHERCHES	335,40	314,61	323,00	20,79	7
6183000000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	79,34	19,83		59,51	300
6226000000 HONORAIRES	700,00	2 250,00	1 950,00	-1 550,00	-69
6226100000 HONORAIRES COMPTABLE	2 657,00			2 657,00	
6227000000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX			132,66		
6228000000 DIVERS		2 850,00		-2 850,00	-100
6251000000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 187,03	1 130,50	1 100,75	56,53	5
6257000000 RECEPTIONS	351,06			351,06	
6261000000 AFFRANCHISSEMENT			44,42		
6262000000 TELEPHONE	287,79	413,17	712,98	-125,38	-30
6270000000 SERV.BANCAIRES	728,05	232,22		495,83	214
6271000000 FRAIS CAUTION GARANTIE	7 950,00			7 950,00	
6272000000 COMMISSI & FRAIS EMISS EMPRUNT	1 700,00			1 700,00	
6278000000 SERVICES BANCAIRES ET ASS		431,38	501,75	-431,38	-100
6280000000 DIVERS	60,00	295,00	295,00	-235,00	-80

En Euro

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Variation N / N-1 en valeur en %	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	111 324,54	68 888,34	63 273,56	42 436,20	62
Subventions d'exploitation 7440000000 INDEMNITE D'EXPLOITATION			1 494,00 1 494,00		
- Impôts, taxes et versements assimilés 6358000000 AUTRES DROITS	112,00 112,00	371,00 371,00		-259,00 -259,00	-70 -70
- Salaires et traitements 6411000000 SALAIRES PERMANENTS	23 695,41 23 695,41			23 695,41 23 695,41	
- Charges sociales 6451000000 COTISATION MSA	4 397,46 4 397,46			4 397,46 4 397,46	
- Rémunération de l'exploitant 6441300000 REMUNERATION DES ASSOCIES	18 000,00 18 000,00	18 000,00 18 000,00	18 000,00 18 000,00		
Total	-46 204,87	-18 371,00	-16 506,00	-27 833,87	152
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITAT.	65 119,67	50 517,34	46 767,56	14 602,33	29
+ Transferts de charges d'exploitation 7910000000 TRANSF.CHARGES EXPL.	3 631,96 3 631,96	-1 657,00 -1 657,00	2 508,00 2 508,00	5 288,96 5 288,96	-319 -319
+ Autres produits d'exploitation 7580000000 PRODUIT DIVER DE GEST COURANTE	2,89 2,89	3 539,26 3 539,26	1,74 1,74	-3 536,37 -3 536,37	-100 -100
- Dotations amortissements et dépréciations 6811200000 DOT.AMORT.IMMO.CORPO.	64 127,35 64 127,35	30 720,37 30 720,37	30 423,96 30 423,96	33 406,98 33 406,98	109 109
- Autres charges d'exploitation 6540000000 PERTES/CREANCES IRR. 6580000000 CH.DIV.GEST.COURANTE	632,66 632,66	2 418,62 2 416,87 1,75	0,93 0,93	-1 785,96 -2 416,87 630,91	-74 -100
Total	-61 125,16	-31 256,73	-27 915,15	-29 868,43	96
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 994,51	19 260,61	18 852,41	-15 266,10	-79
+ Produits financiers 7680000000 AUTRES PROD.FINANC.		815,88 815,88		-815,88 -815,88	-100 -100
- Charges financières 6612000000 INTERETS DES EMPRUNTS 6613000000 INTERETS COURT TERME 6617000000 INTERETS CREDIT FOURNISSEUR 6618000000 AGIOS BANCAIRES	14 792,88 14 221,10 332,71 239,07	10 474,83 10 401,69 73,14	11 701,26 11 632,58 60,00 8,68	4 318,05 3 819,41 332,71 165,93	41 37 227
RÉSULTAT COURANT	-10 798,37	9 601,66	7 151,15	-20 400,03	-212
+ Produits exceptionnels (1) 7752000000 IMMO CORPORELLES HBV 7770000000 QUOTE-PART SUBV.INV. 7872500000 AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	16 156,00 15 200,00 900,01 55,99	945,73 900,01 45,72	900,01 900,01	15 210,27 15 200,00 10,27	22
- Charges exceptionnelles (2) 6872500000 DOT.AMORT.DEROGAT.		55,99 55,99	45,71 45,71	-55,99 -55,99	-100 -100
- Impôt sur les bénéfices (IS) 6950000000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	804,00 804,00	1 292,00 1 292,00		-488,00 -488,00	-38 -38
Total	15 352,00	-402,26	854,30	15 754,26	
RÉSULTAT EXERCICE	4 553,63	9 199,40	8 005,45	-4 645,77	-51

(1) dont produits cession éléments cédés

15 200,00

15 200,00

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

En Euro

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 01/19 au 12/19	Exercice 01/18 au 12/18	Exercice 01/17 au 12/17	Exercice 01/16 au 12/16	Exercice 01/15 au 12/15
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Nombre des actions ordinaires existantes (A)					
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	202 058	129 189	127 779	117 364	120 337
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	69 429	41 222			
Impôts sur les bénéfices	804	1 292			
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat net (C)	4 554	9 199	8 005	9 087	-18 950
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	64 071	30 731			34 717
Résultat distribué (D)					
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions = (B) / (A)					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amorts, dépréciations provisions					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions = (C) / (A)					
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)					
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1				
Montant de la masse salariale de l'exercice	23 695		18 000	14 000	31 395
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	4 397				945

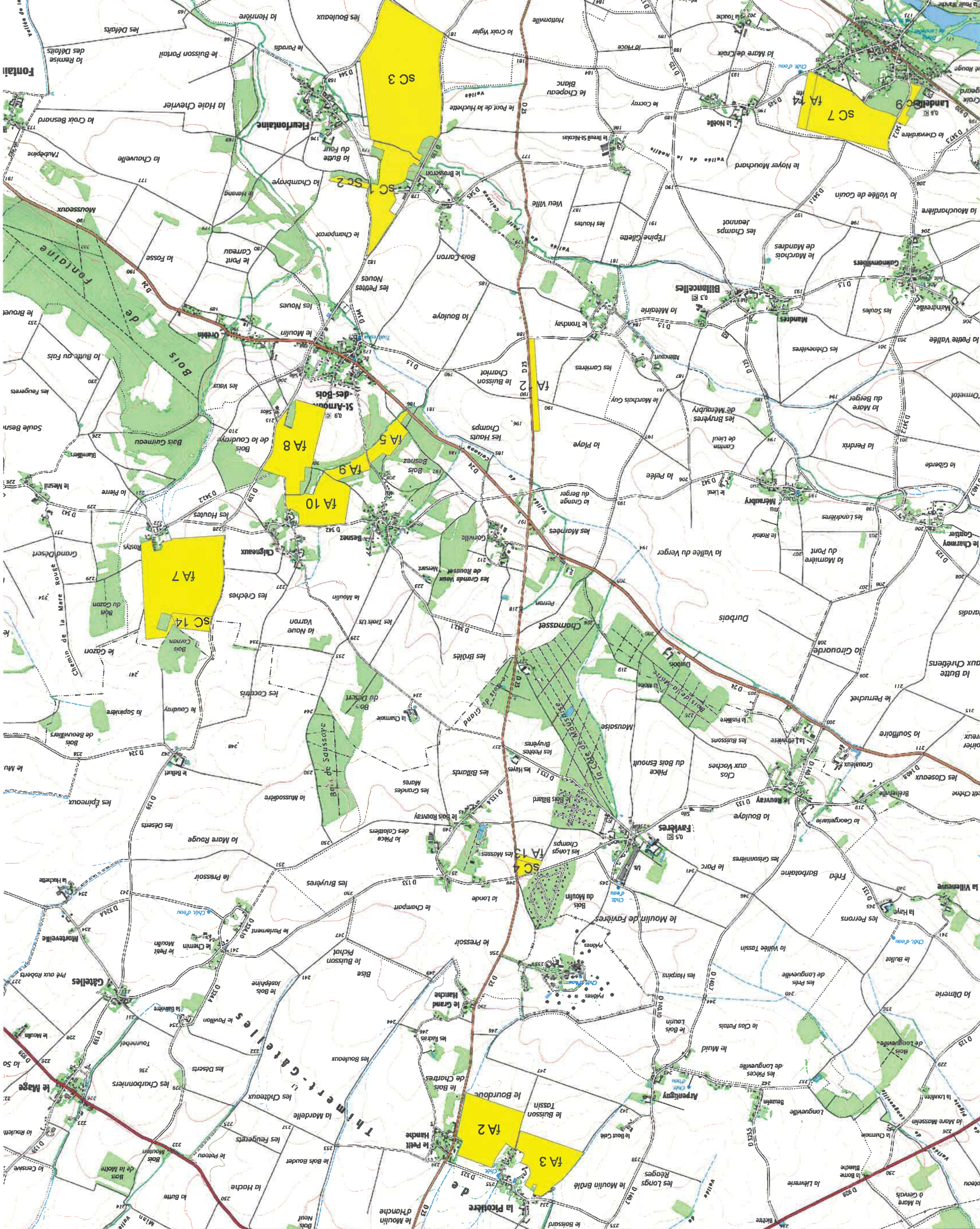
ANNEXE 4

Cartes topographiques = relief

Cartographie du périmètre d'épandage de la SARL du Brosseron Eure et Loir

Parcelles d'épandage

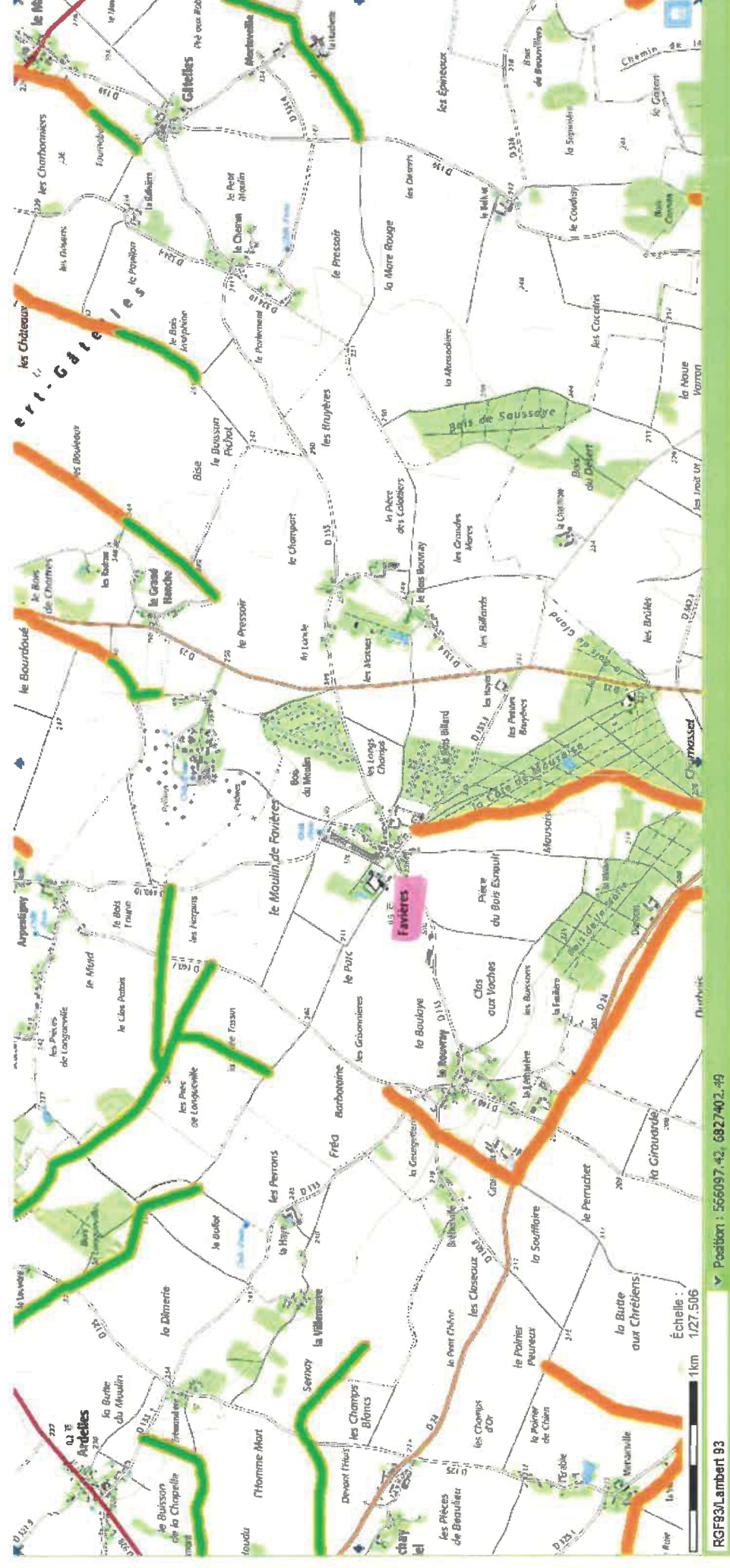
1:30 000



ANNEXE 5

Cours d'eau classés BCAE
répertoriés par commune
du périmètre d'épandage

Commune: Favrières
 Département: Eure et Loir



Différentes réglementations sur l'eau en Eure-et-Loir

AVERTISSEMENT
 Les données sont mises à disposition en l'état, sans garantie particulière.
 Les données sont fournies à titre informatif et n'ont aucune valeur réglementaire.
 Document consultable mais non opposable aux fins.

ATTENTION : Les données s'affichent jusqu'à 1:100 000.

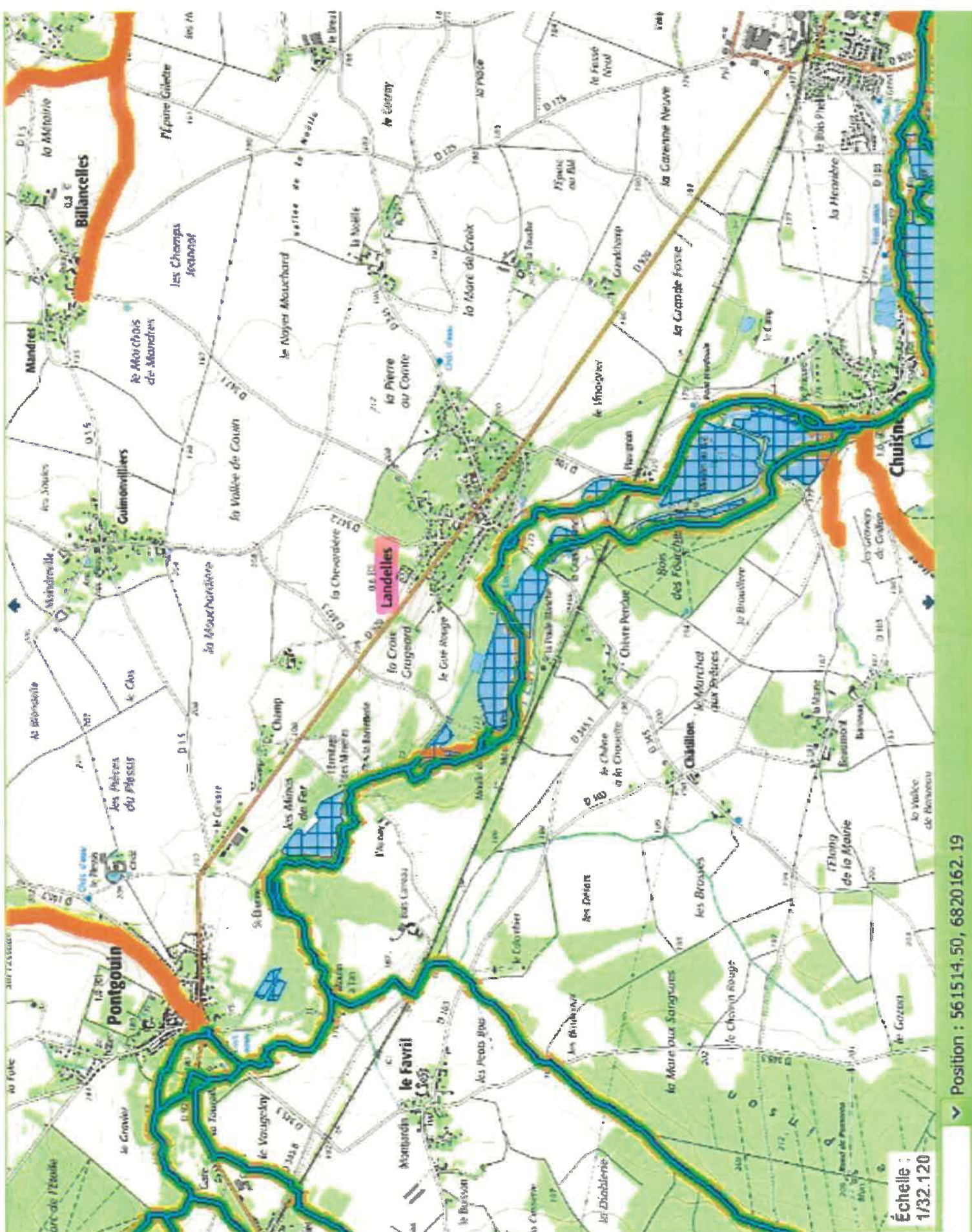
BCAA : Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales

Caren d'eau - Pénurie de l'eau

Directive Nitrates

ZNT : Zones Non Traitées

Commune : Landelles
 Département : Eure et Loir



Différentes réglementations sur l'eau en Eure-et-Loir

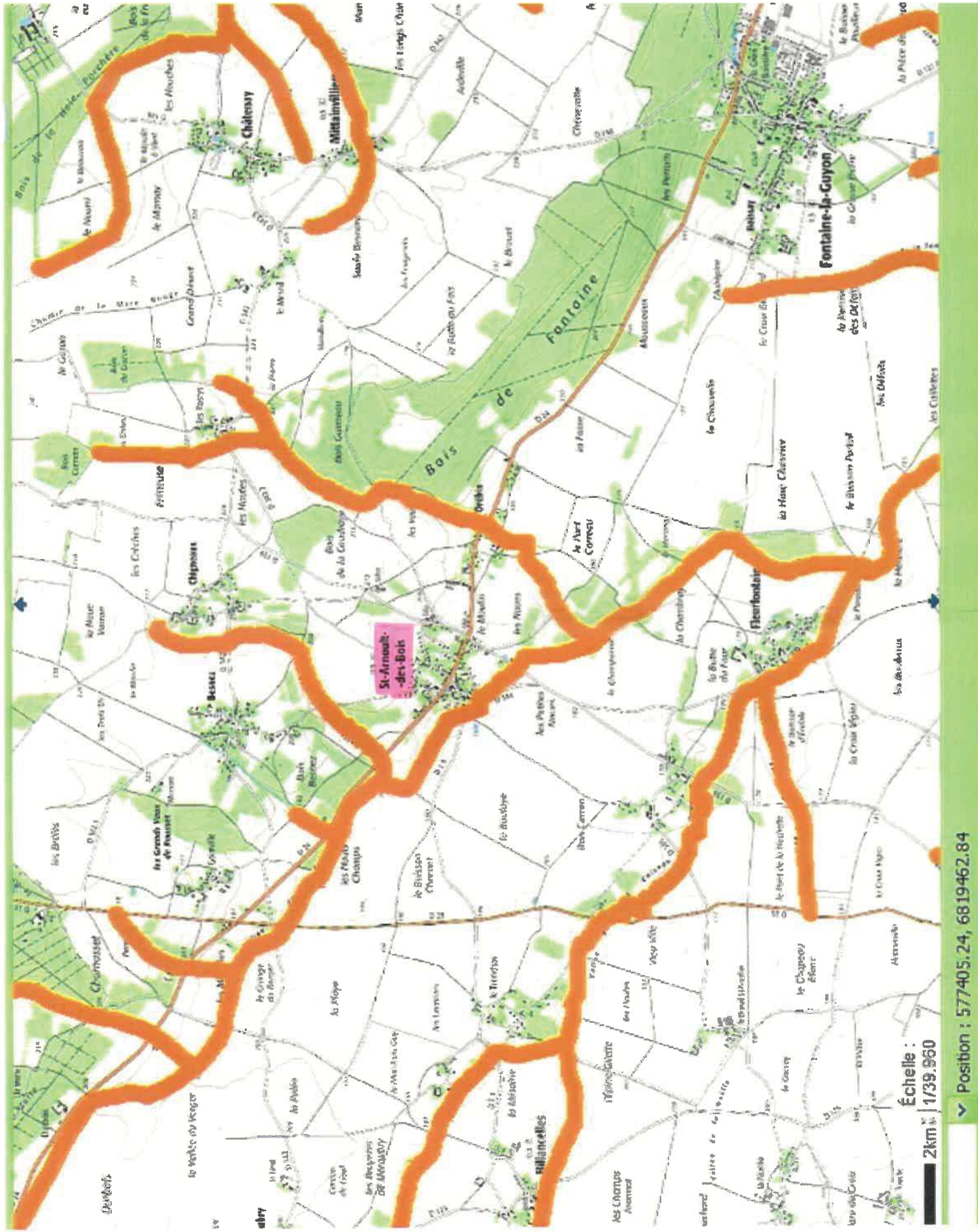
ANZELLESSEBIEH

Les données sont mises à disposition et sont sans garantie particulière.
 Les données sont fournies en l'état et sans aucune valeur réglementaire.
 Document consultable mais non opposable aux tiers.

ATTENTION : Les données s'affichent jusqu'en 1/40 000.

BCAE : Bases Conditions Agraires et Entretien-assainissement
 Cours d'eau - Fosse de l'eau
 Directive Strate
 EST : Zones Non Traitées

Commune : Saint Arnould des Bois
 Département : Eure et loir



Différentes réglementations sur l'eau en Eure-et-Loir

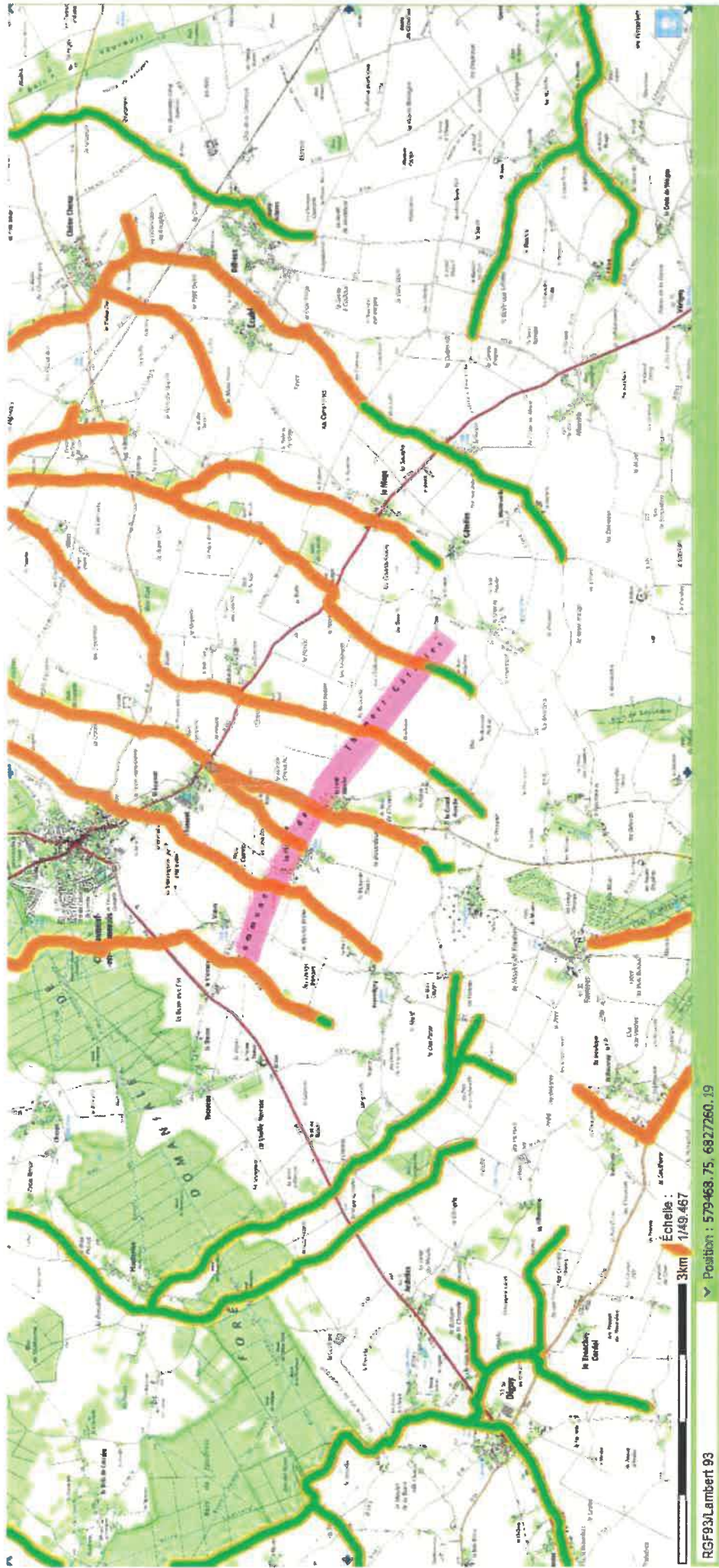
AVERTISSEMENT

Les données sont mises à disposition en l'état, sans garantie particulière.
 Les données sont destinées à être consultées et ne sont pas destinées à être utilisées.
 Données géographiques non représentées au 1/50 000.

ATTENTION : Les données sont actualisées jusqu'en 2019.

BCAE : Basses Conditions Agricoles et Environnementales
 Cours d'eau - Pôles de l'eau
 Structure Nitrée
 EXT : Zones Non Traitées

Commune : Thimert Gatteles
Département : Eure et loir



rentes réglementations sur l'eau en Eure-et-Loir

AVERTISSEMENT
indes sont mises à disposition en l'état, sans garantie particulière. Les données sont fournies à titre informatif et ne sont pas destinées à être utilisées sans avis préalable. Elles sont consultables mais non opposables aux fins.

DE : Les données s'effichent jusqu'à 1/10 000.

BCAE : Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales
Centres d'eau - Pôles de l'eau
Déversive Nivernaise
ZNT : Zones Non Traitées

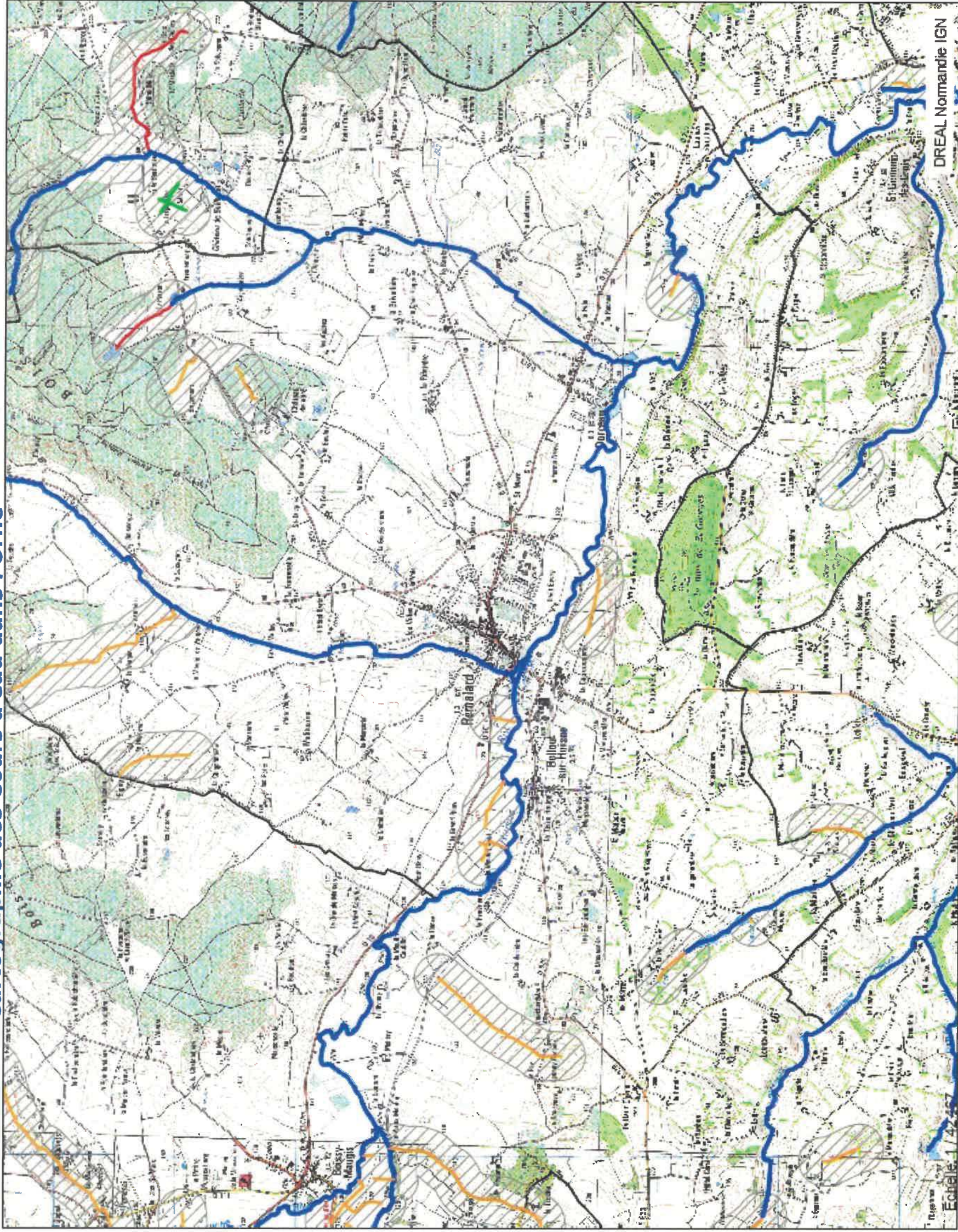


Contenu de la carte

- masque
- masque
- Données de base
- Segment hydrographique 61
 - Cours d'eau
 - Ecoulement à expertiser
 - Fossé
 - Absent sur le terrain
- zone grise
 - zone grise
- Limites administratives
 - Communes
 - Départements
 - Départements
 - Referentiels

Scan25 Edition 2006 061

Cartographie des Cours d'eau dans l'Orne



Tous droits réservés.

Document imprimé le 18 Mars 2020, serveur Carmen v3, <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr>, Service: BN.

Commune : Rénalard en Perche
Département : Orne



Contenu de la carte

masque

masque

Données de base

Segment hydrographique 61

Cours d'eau
Ecoulement à expertiser

Fossé

Absent sur le terrain

zone grise

zone grise

Limites administratives

Communes

Communes

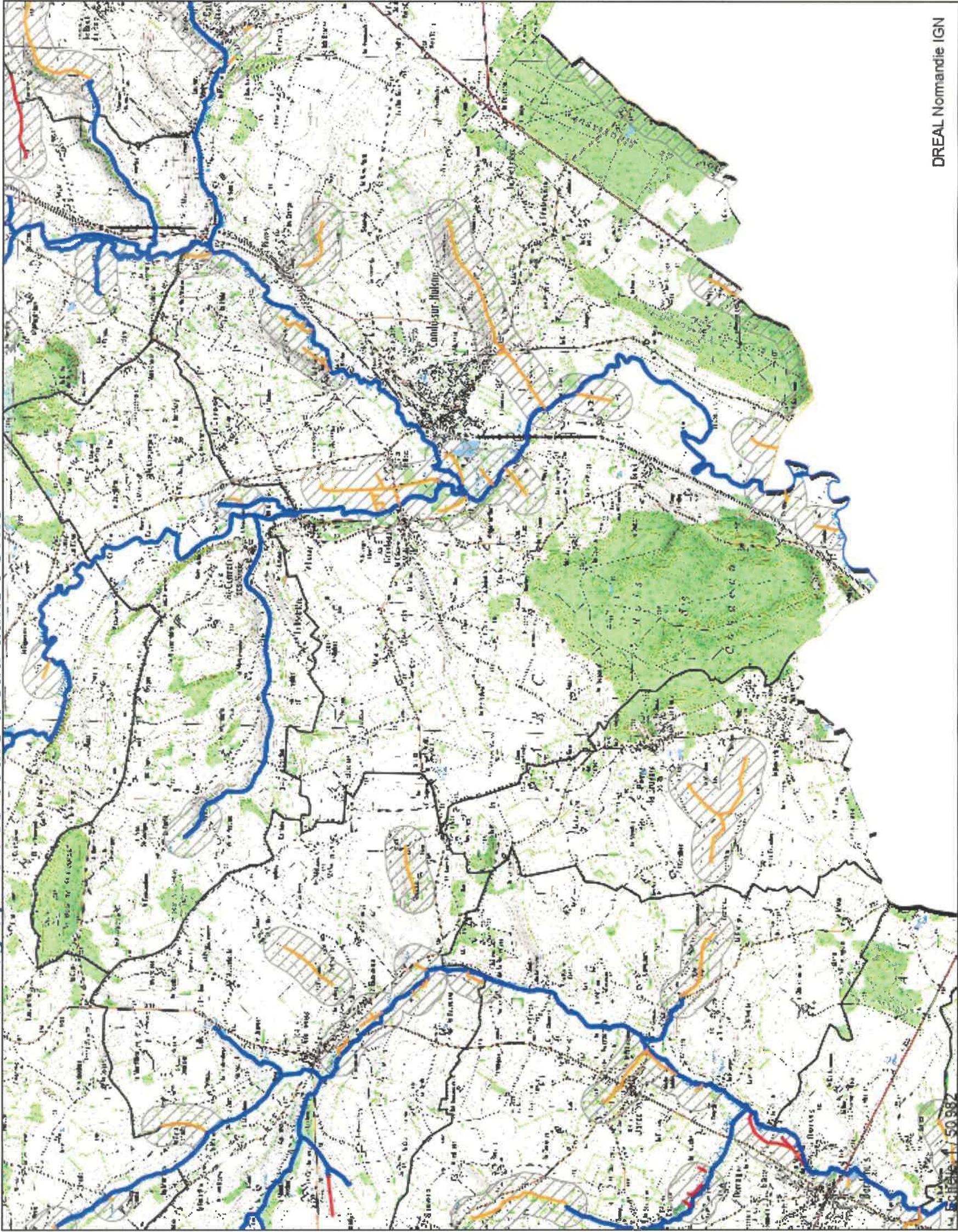
Departements

Departements

Referentiels

Scan25 Edition 2006 061

Cartographie des Cours d'eau dans l'Orne



Tous droits réservés.

Document imprimé le 18 Mars 2020, serveur Carmen v3, <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr>, Service: BN.

Commune: Sablons sur Huisne
Département: Orne

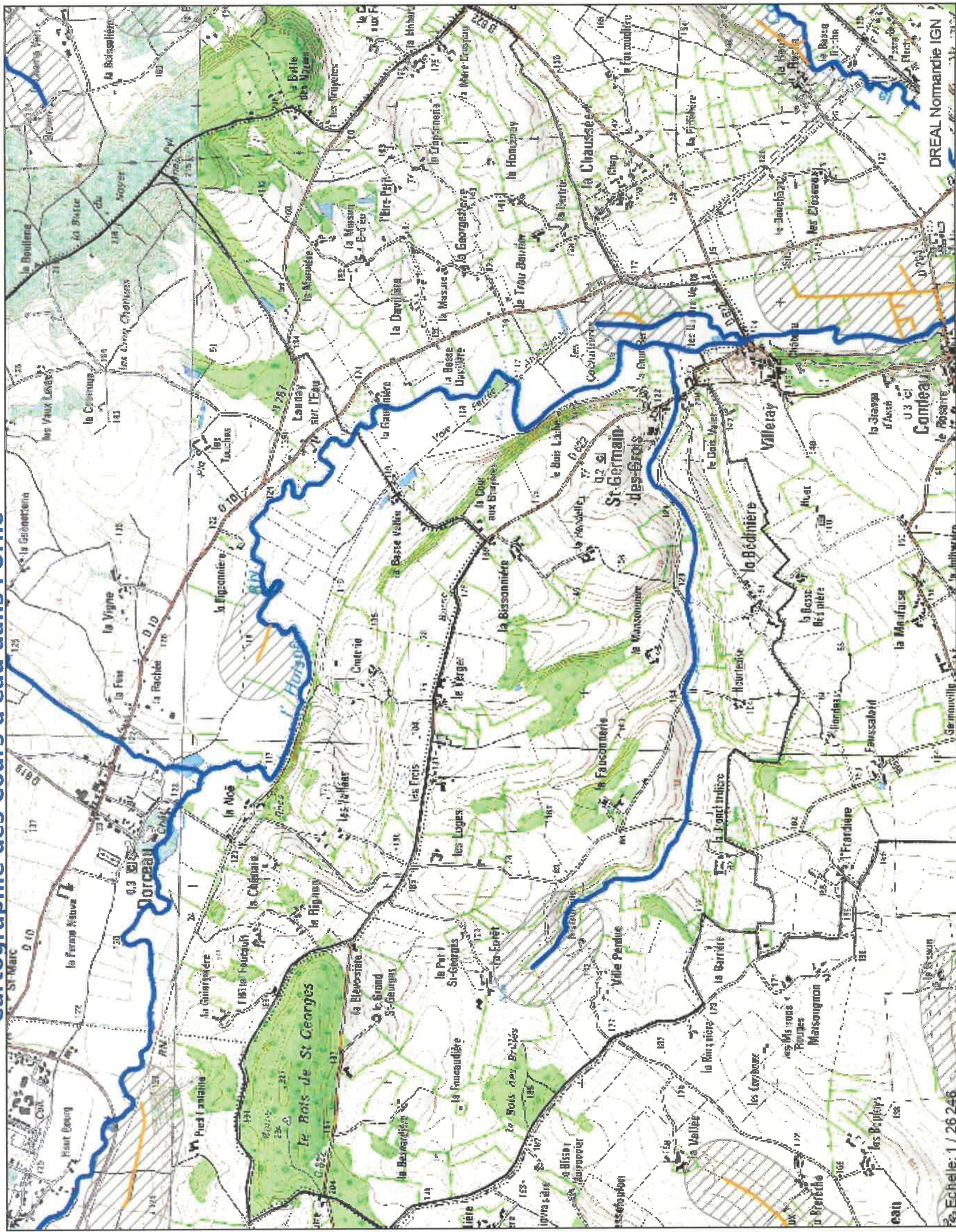


Contenu de la carte

- masque
- masque
- Données de base
- Segment hydrographique 61
 - Cours d'eau
 - Ecoulement à expertiser
 - Fossé
 - Absent sur le terrain
- zone grise
 - zone grise
- Limites administratives
 - Communes
 - Communes
 - Départements
 - Départements
- Referentiels
 - Communes
 - Communes
 - Départements
 - Départements

Scan25 Edition 2006 061

Cartographie des Cours d'eau dans l'Orne



Echelle: 1/26 246

Tous droits réservés.
Document imprimé le 18 Mars 2020, serveur Carmen v3, <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr>, Service: BN.

Commune: Saint Germain des Grès
Département: Orne

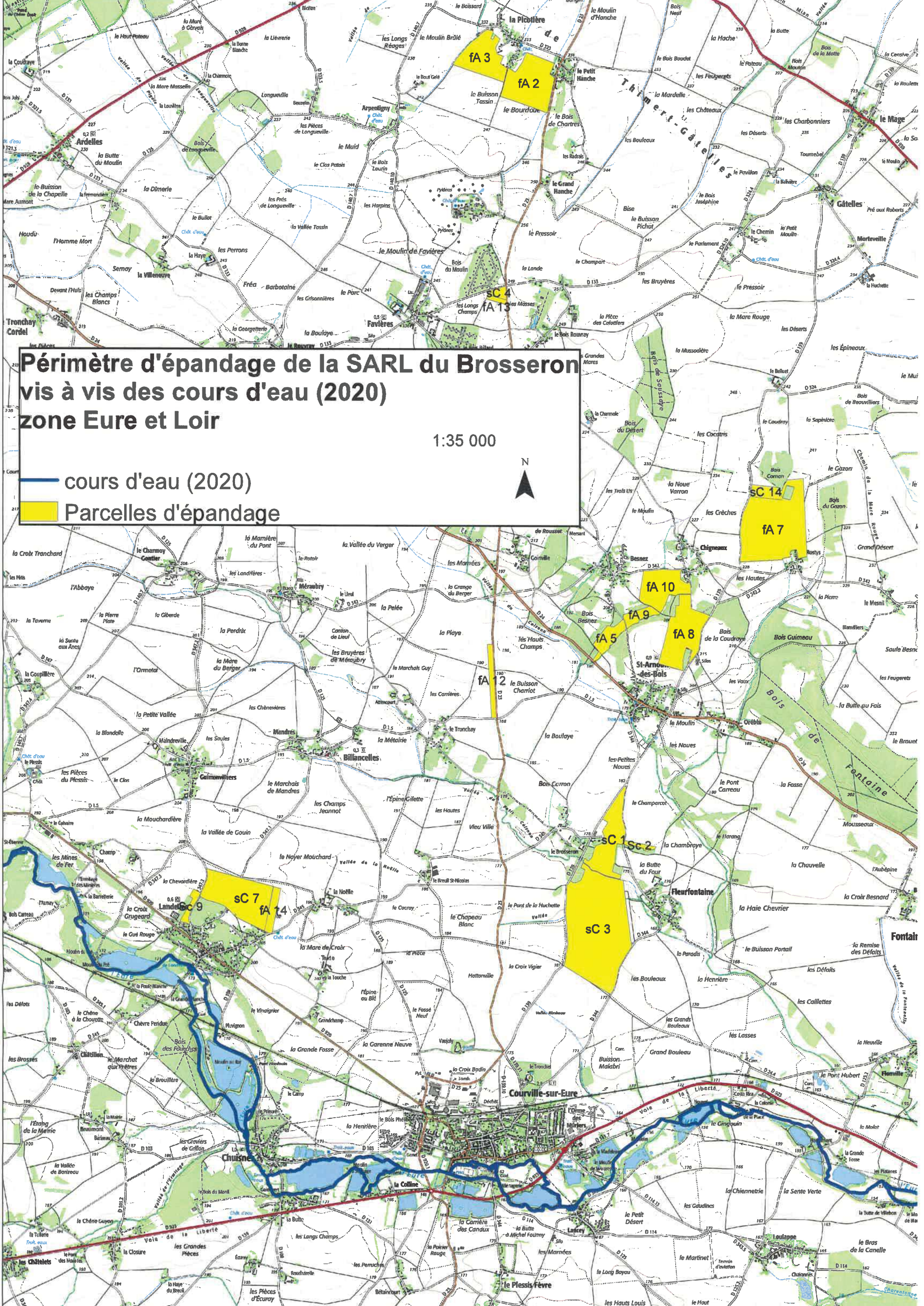
ANNEXE 6

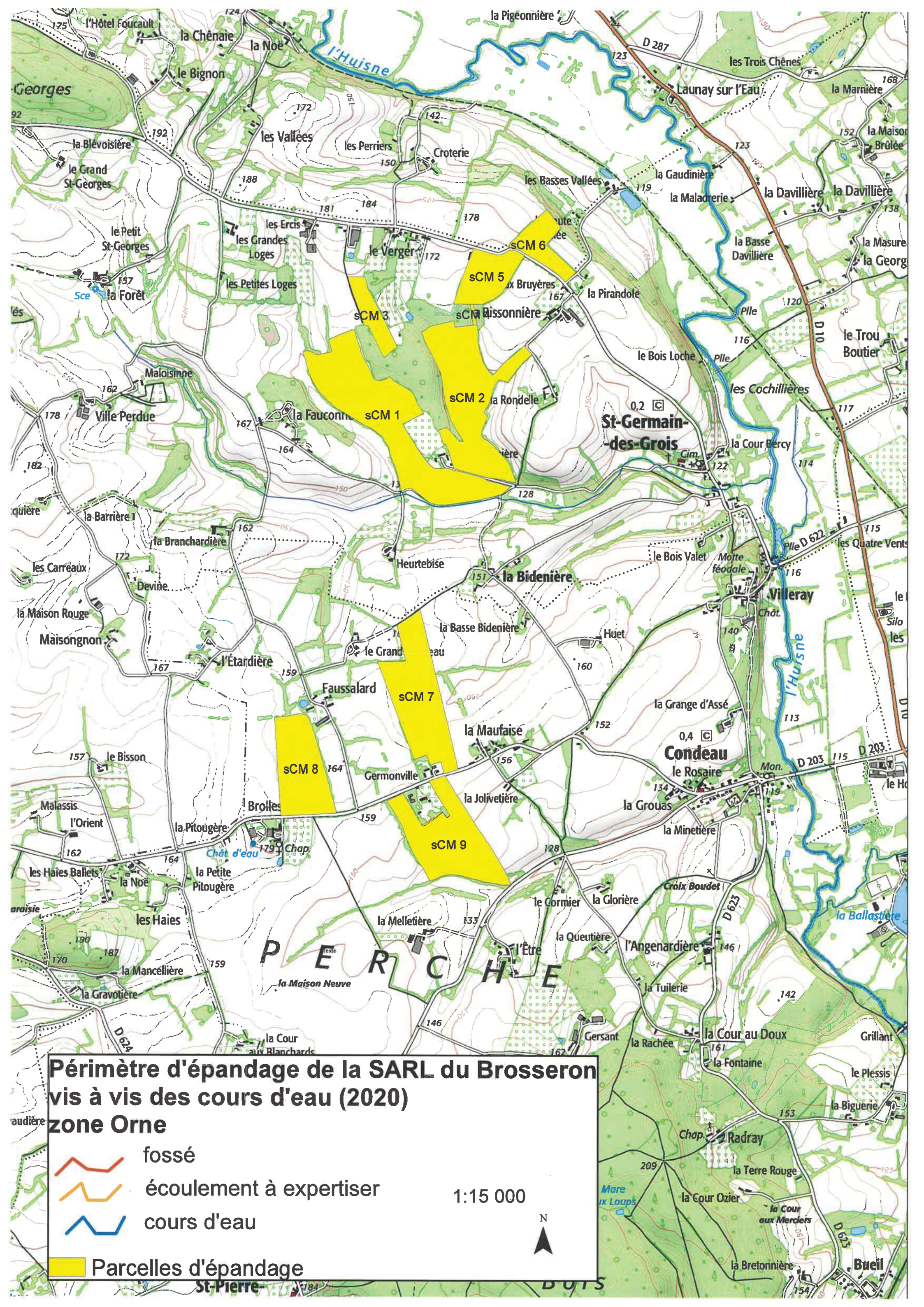
Cours d'eau permanents
répertoriés au sein du périmètre
d'épandage

Périmètre d'épandage de la SARL du Brosseuron vis à vis des cours d'eau (2020) zone Eure et Loir

1:35 000




-  cours d'eau (2020)
-  Parcelles d'épandage





Périmètre d'épandage de la SARL du Brosseron vis à vis des cours d'eau (2020)

zone Orne

-  fossé
-  écoulement à expertiser
-  cours d'eau

 Parcelles d'épandage

1:15 000



ANNEXE 7

Fiche masse d'eau : FRHR242

L'Eure de sa source

au confluent du ruisseau d'Houdouenne

Bassin Seine Normandie		Fiche masse d'eau – Elaboration de l'EDL 2019			
FRHR242		L'Eure de sa source au confluent du ruisseau d'Houdouenne (inclus)			
UH	EURE AMONT	Catégorie ME	Masse d'eau cours d'eau	Nature ME	Masse d'eau naturelle

DIAGNOSTIC GLOBAL

PRESSIONS SIGNIFICATIVES DE LA MASSE D'EAU

	Diagnostic bassin actuel 2019	Diagnostic bassin à l'horizon 2027
Macropolluants ponctuels	Pression significative	Pression significative
Micropolluants ponctuels	Pression non significative	Pression non significative
Nitrates diffus	Pression non significative	Pression non significative
Phosphore diffus	Pression non significative	Pression non significative
Phytosanitaires diffus	Pression non significative	Pression significative
Hydromorphologie	Pression significative	Pression significative

ETAT DE LA MASSE D'EAU

Etat écologique	moyen	Etat chimique sans ubiquistes	bon
-----------------	-------	-------------------------------	-----

Bassin Seine Normandie		Fiche masse d'eau - Elaboration de l'EDL 2019			
FRHR242		L'Eure de sa source au confluent du ruisseau d'Houdouenne (inclus)			
UH	EURE AMONT	Catégorie ME	Masse d'eau cours d'eau	Nature ME	Masse d'eau naturelle

DIAGNOSTIC PRESSIONS

PRESSION MACROPOLLUANTS PONCTUELS

	Diagnostic bassin actuel 2019	Diagnostic bassin à l'horizon 2027
MACROPOLLUANTS PONCTUELS	Pression significative	Pression significative

Diagnostic bassin actuel 2019

Paramètre(s) cause(s)	macropolluants
Origine(s)	STEU ; IND
Nb de rejets industriels	2
Dont nb de rejets industriels significatifs	1
Nb de rejets des STEU des collectivités	17
Dont nb rejets des STEU des collectivités significatifs	1

Diagnostic bassin à l'horizon 2027

Pour les tendances d'évolution à 2027, se reporter au portail Géo-SN.

Code	Libellé mesure	Libellé action	Information localisation	Avancement à 2017
ASS0502	Equipement d'une STEP - Hors Directive ERU (agglomérations =2000 EH)	Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	LANDELLES (Code Sandre STEP = 32820301000);STEP de Landelles (400 EH)	Engagée
ASS0502	Equipement d'une STEP - Hors Directive ERU (agglomérations =2000 EH)	Mettre le rejet de la station d'épuration en compatibilité avec le bon état écologique	FONDATION ORPHELINS APPRENTIS (Code Sandre STEP = 32835401000);STEP de la Fondation d'Auteuil à Saint Maurice Saint Germain (700 EH)	Engagée
DEC02	Gestion des déchets	Limiter l'impact des rejets artisanaux concentrés ou dispersés sur les territoires ou systèmes d'épuration prioritaires. Réduire les rejets toxiques.		Engagée
GOU01	Etude transversale	Actions Multi-DDT-Mise en place de la compétence GEMAPI à l'échelle du bassin versant et organiser la maîtrise d'ouvrage locale - Eure amont		Engagée
ASS0801	Assainissement non collectif	Actions Multi-DDT- Réhabilitation d'installation ANC sur secteurs prioritaires		Engagée

Bassin Seine Normandie		Fiche masse d'eau – Elaboration de l'EDL 2019			
FRHR242	L'Eure de sa source au confluent du ruisseau d'Houdouenne (inclus)				
UH	EURE AMONT	Catégorie ME	Masse d'eau cours d'eau	Nature ME	Masse d'eau naturelle

PRESSION MICROPOLLUANTS PONCTUELS

	Diagnostic bassin actuel 2019	Diagnostic bassin à l'horizon 2027
MICROPOLLUANTS PONCTUELS	Pression non significative	Pression non significative

Diagnostic bassin actuel 2019

Aucun indicateur pour cette pression

Diagnostic bassin à l'horizon 2027

Pour les tendances d'évolution à 2027, se reporter au portail Géo-SN.

Code	Libellé mesure	Libellé action	Information localisation	Avancement à 2017
DEC02	Gestion des déchets	Limiter l'impact des rejets artisanaux concentrés ou dispersés sur les territoires ou systèmes d'épuration prioritaires. Réduire les rejets toxiques.		Engagée
GOU01	Etude transversale	Actions Multi-DDT-Mise en place de la compétence GEMAPI à l'échelle du bassin versant et organiser la maîtrise d'ouvrage locale - Eure amont		Engagée
IND12	Ouvrage de dépollution et technologie propre - Principalement substances dangereuses	Réduction des pressions polluantes de substances dangereuses		Terminée
IND0801	Industrie et artisanat - RSDE	Améliorer la connaissance des rejets de substances dangereuses (Etude SDE)		Engagée

Bassin Seine Normandie		Fiche masse d'eau - Elaboration de l'EDL 2019			
FRHR242	L'Eure de sa source au confluent du ruisseau d'Houdouenne (inclus)				
UH	EURE AMONT	Catégorie ME	Masse d'eau cours d'eau	Nature ME	Masse d'eau naturelle

PRESSION NITRATES DIFFUS

	Diagnostic bassin actuel 2019	Diagnostic bassin à l'horizon 2027
NITRATES DIFFUS	Pression non significative	Pression non significative

Diagnostic bassin actuel 2019

Aucun indicateur pour cette pression

Diagnostic bassin à l'horizon 2027

Pour les tendances d'évolution à 2027, se reporter au portail Géo-SN.

Code	Libellé mesure	Libellé action	Information localisation	Avancement à 2017
AGR05	Elaboration d'un programme d'action AAC	AAC CHARTRES 1 : Recrutement d'un animateur BAC	CHARTRES	Engagée
GOU01	Etude transversale	Actions Multi-DDT-Mise en place de la compétence GEMAPI à l'échelle du bassin versant et organiser la maîtrise d'ouvrage locale - Eure amont		Engagée

Bassin Seine Normandie		Fiche masse d'eau - Elaboration de l'EDL 2019			
FRHR242	L'Eure de sa source au confluent du ruisseau d'Houdouenne (inclus)				
UH	EURE AMONT	Catégorie ME	Masse d'eau cours d'eau	Nature ME	Masse d'eau naturelle

PRESSION PHOSPHORE DIFFUS

	Diagnostic bassin actuel 2019	Diagnostic bassin à l'horizon 2027
PHOSPHORE DIFFUS	Pression non significative	Pression non significative

Diagnostic bassin actuel 2019

Aucun indicateur pour cette pression

Diagnostic bassin à l'horizon 2027

Pour les tendances d'évolution à 2027, se reporter au portail Géo-SN.

Code	Libellé mesure	Libellé action	Information localisation	Avancement à 2017
AGR05	Elaboration d'un programme d'action AAC	AAC CHARTRES 1 : Recrutement d'un animateur BAC	CHARTRES	Engagée
GOU01	Etude transversale	Actions Multi-DDT-Mise en place de la compétence GEMAPI à l'échelle du bassin versant et organiser la maîtrise d'ouvrage locale - Eure amont		Engagée

Bassin Seine Normandie		Fiche masse d'eau - Elaboration de l'EDL 2019			
FRHR242	L'Eure de sa source au confluent du ruisseau d'Houdouenne (inclus)				
UH	EURE AMONT	Catégorie ME	Masse d'eau cours d'eau	Nature ME	Masse d'eau naturelle

PRESSION PHYTOSANITAIRES DIFFUS

	Diagnostic bassin actuel 2019	Diagnostic bassin à l'horizon 2027
PHYTOSANITAIRES DIFFUS	Pression non significative	Pression significative

Diagnostic bassin actuel 2019

Aucun indicateur pour cette pression

Diagnostic bassin à l'horizon 2027

Pour les tendances d'évolution à 2027, se reporter au portail Géo-SN.

Code	Libellé mesure	Libellé action	Information localisation	Avancement à 2017
AGR05	Elaboration d'un programme d'action AAC	AAC CHARTRES 1 : Recrutement d'un animateur BAC	CHARTRES	Engagée
COL02	Limitation des apports de pesticides	Réalisation du diagnostic - Volet non agricole		Terminée
COL02	Limitation des apports de pesticides	Mise en oeuvre du programme d'actions - Volet non agricole		Engagée
GOU01	Etude transversale	Actions Multi-DDT-Mise en place de la compétence GEMAPI à l'échelle du bassin versant et organiser la maîtrise d'ouvrage locale - Eure amont		Engagée

Bassin Seine Normandie		Fiche masse d'eau - Elaboration de l'EDL 2019			
FRHR242	L'Eure de sa source au confluent du ruisseau d'Houdouenne (inclus)				
UH	EURE AMONT	Catégorie ME	Masse d'eau cours d'eau	Nature ME	Masse d'eau naturelle

PRESSION HYDROMORPHOLOGIE

	Diagnostic bassin actuel 2019	Diagnostic bassin à l'horizon 2027
HYDROMORPHOLOGIE	Pression significative	Pression significative

Diagnostic bassin actuel 2019

Risque d'altération hydrologique	faible
Risque d'altération morphologique	moyen
Risque d'altération de la continuité	fort
Taux d'étagement	49,01
Densité linéaire d'ouvrages	1,03 ouvrages/km
Masses d'eau côtières et de transition : taux d'artificialisation des berges	0

Diagnostic bassin à l'horizon 2027

Pour les tendances d'évolution à 2027, se reporter au portail Géo-SN.

Code	Libellé mesure	Libellé action	Information localisation	Avancement à 2017
GOU01	Etude transversale	Actions Multi-DDT-Mise en place de la compétence GEMAPI à l'échelle du bassin versant et organiser la maîtrise d'ouvrage locale - Eure amont		Engagée
MIA03	Gestion des cours d'eau - continuité	Etude et travaux concourant au rétablissement de la continuité écologique	ROE8266	Engagée
MIA14	Gestion des zones humides, protection réglementaire et zonage	Entretien, acquisition et/ou restauration de ZH		Engagée
MIA0101	Milieux aquatiques - Etude globale et schéma directeur	Actions Multi-DDT-Animation, diagnostic, étude, suivi concernant les ZH		Engagée

Bassin Seine Normandie		Fiche masse d'eau - Elaboration de l'EDL 2019			
FRHR242	L'Eure de sa source au confluent du ruisseau d'Houdouenne (inclus)				
UH	EURE AMONT	Catégorie ME	Masse d'eau cours d'eau	Nature ME	Masse d'eau naturelle

ETAT DE LA MASSE D'EAU

Etat écologique	moyen	Etat chimique sans ubiquistes	bon
-----------------	-------	-------------------------------	-----

Carte des stations de surveillance dont les stations représentatives

Objectifs du SDAGE 2016-2021

Objectif état écologique SDAGE 2016-2021	Bon état 2027
Objectif état chimique avec ubiquistes SDAGE 2016-2021	Bon état 2027
Objectif état chimique sans ubiquistes SDAGE 2016-2021	Bon état 2015

Etat écologique 2019

Etat écologique EDL 2019	moyen
Niveau de confiance associé (de 1-faible à 3-fort)	3
Mode d'évaluation de l'état écologique	Etat mesuré
Etat physico-chimique	moyen
Paramètres déclassants de l'état physico-chimique	cod
Etat biologique	moyen
Paramètres déclassants de l'état biologique	I2M2
Etat hydromorphologique	inconnu
Etat polluants spécifiques	bon
Paramètres déclassants de l'état polluants spécifiques	

Etat chimique 2019

Etat chimique EDL 2019 avec ubiquistes	mauvais
Etat chimique EDL 2019 sans ubiquistes	bon
Niveau de confiance associé (de 1-faible à 3-fort)	3
Paramètres déclassants de l'état chimique	BENZO(A)PY;BE (GHI)PERYL
Mode d'évaluation de l'état chimique	Etat mesuré

ANNEXE 8

Evolution 2007-2018 de l'état des cours d'eau
Station 04115580 – Huisne à Condeau

Evolution 2007-2018 de l'état des cours d'eau

Station 04115580 - HUISNE a CONDEAU

Station : 04115580 Libellé : HUISNE a CONDEAU
 Réseaux : RCS Autre Localisation : PONT D203 ROUTE DE CONDEAU (RD)
 Station représentative : Coordonnées : X = 539850 ; Y = 6811651 - Projection RGF93 / Lambert 93 (m)
 Exception typologique COD : Commune : Condé-sur-Huisne Région : Basse Normandie
 Masse d'eau : FRGR0462a L'HUISNE DEPUIS BOISSY-MAUGIS JUSQU'A LA FERTE-BERNARD
 Type HER : M9

Objectifs : SDAGE 2016-2021 et Risques : état des lieux 2013

Objectif écologique : Bon Etat Délai : 2015 Objectif chimique : Bon Etat Délai : ND Risque global : Respect

Risque nitrates : Respect Risque macropolluants : Respect Risque morphologique : Respect
 Risque pesticides : Respect Risque micropolluants : Respect Risque hydrologique : Respect

Evaluation annuelle de l'état des eaux

L'évaluation de l'état des eaux s'appuie sur les règles définies dans les arrêtés du 27 juillet 2015 (pour la période 2007-2017) et du 27 juillet 2018 (à partir de l'année 2018) modifiant l'arrêté du 25 janvier 2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface. Elle est traitée ici annuellement.

Pour de plus amples informations, se reporter à la note explicative de la fiche.

ETAT ECOLOGIQUE

Année	Etat		Etat physico-chimique	
	écologique	biologique	Paramètres généraux	Polluants spécifiques
2018	Moyen	Moyen	Moyen	Bon
2017	Bon	Bon	Bon	
2016	Moyen	Moyen	Moyen	Bon
2015	Moyen	Moyen	Moyen	
2014	Moyen	Moyen	Bon	
2013	Moyen	Moyen	Bon	
2012	Bon	Bon	Bon	
2011	Bon	Bon	Bon	
2010	Bon	Bon	Bon	
2009	Bon	Bon	Bon	Moyen
2008	Moyen	Moyen	Bon	
2007	Bon	Bon	Bon	Bon

ETAT CHIMIQUE

(uniquement pour les stations RCS)

Année	Etat	
	Concentration moyenne	Concentration maximale
2018	Bon	Bon
2017		
2016	Bon	Bon
2015		

L'état chimique est évalué sur la base des 37 substances, hors ubiquistes, listées dans l'arrêté du 17 octobre 2018 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2010 établissant le programme de surveillance des eaux. Les résultats ne sont présentés que pour les stations RCS.

ETAT PHYSICO-CHIMIQUE

ETAT BIOLOGIQUE					PARAMETRES GENERAUX				POLLUANTS SPECIFIQUES			
Année	Diatomées	Invertébrés	Poissons	Macrophytes	Année	Bilan O2	Température	Nutriments	Acidification	Année	Polluants synthétiques	Polluants non synthétiques
2018					2018					2018		
2017					2017					2017		
2016					2016					2016		
2015					2015					2015		
2014					2014					2014		
2013					2013					2013		
2012					2012					2012		
2011					2011					2011		
2010					2010					2010		
2009					2009					2009		
2008					2008					2008		
2007					2007					2007		

Evolution 2007-2018 de l'état des cours d'eau

DETAIL DE L'ETAT ECOLOGIQUE

Année	IBD	IBG PCE	I2M2	IBG GCE	IPR	IBMR	BIOLOGIE
2018	14,1	19	0,7389		8,07	9,95	
2017	14,5	18	0,768		8,67		
2016	14,1	19	0,7954		16,38	10,4	
2015	13,6	19	0,8502		16,11		
2014	13,8	17	0,8481		14,53	10,36	
2013	14,2	19	0,778		11,34		
2012	15	19	0,7377		10,41	10,43	
2011	16,3	20	0,8987		4		
2010	15,5	16	0,6993		6,64	10,59	
2009	16,2	17	0,7349		7,42		
2008	16,5	20	0,8676		21,22		
2007	15,7	19			4,03	9,82	

Année	Bilan de l'oxygène				Température T°C	Nutriments					Acidification		PARAMETRES GENERAUX
	O2	TxO2	DBO5	COD		PO4	Ptot	NH4	NO2	NO3	pHmin	pHmax	
2018	8,76	92	2,1	9,6	19,2	0,252	0,22	0,1	0,06	20	7,8	8,2	
2017	8	89	2,4	7,6	20,2	0,249	0,16	0,068	0,09	28,7	7,9	8,1	
2016	9,1	83,3	4,2	5,1	16,4	0,254	0,21	0,081	0,05	21	7,9	8,1	
2015	8,69	86,5	2,8	7,59	16	0,27	0,211	0,09	0,04	21	8	8	
2014	9,63	89,8	2,5	4,54	17	0,23	0,116	0,07	0,05	21	7,8	8,2	
2013	9,27	93,9	2,1	3,3	15,9	0,214	0,096	0,04	0,05	19,1	7,85	8,1	
2012	8,66	88,3	2,2	6,4	16,5	0,241	0,142	0,05	0,07	18,8	7,9	8,2	
2011	9	88	2,3	3,55	16,7	0,25	0,172	0,1	0,08	19,8	7,95	8,25	
2010	9,11	91,4	2	4,77	16,7	0,21	0,123	0,08	0,1	19,6	7,9	8,1	
2009	8,44	81,1	2,2	8,43	16,7	0,23	0,173	0,13	0,09	19,3	7,9	8,2	
2008	8,8	77	4,2	4,6	14,8	0,21	0,121	0,06	0,14	18,9	7,8	8,17	
2007	8,24	82,5	4,1	6,01	16,17	0,36	0,28	0,06	0,11	16,5	7,59	8,36	

Année	Polluants synthétiques													Polluants non synthétiques			
	Chlorotoluron	Oxadiazon	2,4 MCPA	2,4 D	Métazachlore	Aminotriazole	Nicosulfuron	AMPA	Glyphosate	Diflufenicanil	Toluène	Boscalid	Metaldéhyde	Arsenic	Chrome	Cuivre	Zinc
2018	0,014	0,0025	0,0014	0,0018	0,0042	0,01	0,0042	0,0686	0,0629	0,0086	0,1167	0,0037	0,0217	1,54	0,1375	0,1118	1,07
2017																	
2016	0,0155	0,0025	0,0018	0,002	0,0025	0	0,0025	0	0	0,006	0,25	0,002	0,0664	1,64	0,1464	0,4845	1,69
2015																	
2014																	
2013																	
2012																	
2011																	
2010																	
2009														2,11	0,55	0,4458	1,59
2008																	
2007	0,0146	0,01	0	0						0,3126		0,026					

PARAMETRES DECLASSANTS DE L'ETAT CHIMIQUE

Année	Paramètres déclassants en concentration moyenne
-------	---